



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR HET BEDRIJFSLEVEN, HET
WETENSCHAPSBELEID, HET ONDERWIJS, DE
NATIONALE WETENSCHAPPELIJKE EN
CULTURELE INSTELLINGEN, DE MIDDENSTAND
EN DE LANDBOUW

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES
INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES
NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE
L'AGRICULTURE

Dinsdag

18-04-2017

Namiddag

Mardi

18-04-2017

Après-midi

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	centre démocrate Humaniste
VB	Vlaams Belang
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
PTB-GO!	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!
Vuye&Wouters	Vuye&Wouters
PP	Parti Populaire

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		Abréviations dans la numérotation des publications :	
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)
CRABV	Beknopt Verslag (witte kaft)	CRABV	Compte Rendu Analytique (couverture blanche)
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) (witte kaft)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (couverture blanche)
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière
COM	Commissievergadering	COM	Réunion de commission
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigegekleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

<p>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</p> <p>Bestellingen :</p> <p>Natieplein 2</p> <p>1008 Brussel</p> <p>Tel. : 02/ 549 81 60</p> <p>Fax : 02/549 82 74</p> <p>www.dekamer.be</p> <p>e-mail : publicaties@dekamer.be</p>	<p>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</p> <p>Commandes :</p> <p>Place de la Nation 2</p> <p>1008 Bruxelles</p> <p>Tél. : 02/ 549 81 60</p> <p>Fax : 02/549 82 74</p> <p>www.lachambre.be</p> <p>e-mail : publications@lachambre.be</p>
---	---

INHOUD

Samengevoegde vragen van	1
- mevrouw Karin Temmerman aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de twijfel over de kernuitstap in 2025" (nr. 16885)	1
- mevrouw Karin Temmerman aan de eerste minister over "het standpunt van de regering met betrekking tot de kernuitstap in 2025" (nr. 16886)	1
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het energiepact" (nr. 17755)	1
<i>Sprekers: Karin Temmerman, Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Samengevoegde vragen van	4
- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vergoeding voor Tihange 1" (nr. 17708)	4
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vergoeding van Tihange 1" (nr. 17749)	4
<i>Sprekers: Karine Lalieux, Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van mevrouw Kattrin Jadin aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de overschatting van het elektriciteitsverbruik door de intelligente elektriciteitsmeters" (nr. 17338)	10
<i>Sprekers: Kattrin Jadin, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van de heer Gautier Calomne aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de zomertijd" (nr. 17528)	12
<i>Sprekers: Gautier Calomne, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de gevolgen van de vergelijkende studie over de beheersstrategieën voor de verbruikte splijtstof" (nr. 17742)	13
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de gesprekken met ENGIE" (nr. 17743)	16
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet, Marie-Christine</i>	

SOMMAIRE

Questions jointes de	1
- Mme Karin Temmerman à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les doutes concernant la sortie du nucléaire en 2025" (n° 16885)	1
- Mme Karin Temmerman au premier ministre sur "la position du gouvernement concernant la sortie du nucléaire en 2025" (n° 16886)	1
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le pacte énergétique" (n° 17755)	1
<i>Orateurs: Karin Temmerman, Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Questions jointes de	4
- Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la redevance Tihange 1" (n° 17708)	4
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la redevance de Tihange 1" (n° 17749)	4
<i>Orateurs: Karine Lalieux, Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la surestimation de la consommation électrique par les compteurs électriques intelligents" (n° 17338)	10
<i>Orateurs: Kattrin Jadin, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de M. Gautier Calomne à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le dispositif du changement d'heure" (n° 17528)	12
<i>Orateurs: Gautier Calomne, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les conséquences de l'étude comparative des stratégies de gestion du combustible usé" (n° 17742)	13
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les discussions entretenues avec ENGIE" (n° 17743)	16
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet, Marie-Christine</i>	

Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de budgettaire impact van de noodzakelijke werkzaamheden aan het reactordeksel van Doel 1" (nr. 17744)	17	Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'impact budgétaire des travaux nécessaires sur le couvercle de Doel 1" (n° 17744)	17
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Samengevoegde vragen van	20	Questions jointes de	20
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het energieluik van het nationale pact voor strategische investeringen" (nr. 17745)	20	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'axe énergie du pacte national pour les investissements stratégiques" (n° 17745)	20
- de heer Michel de Lamotte aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het luik 'energiebeleid' van het investeringspact" (nr. 17769)	20	- M. Michel de Lamotte à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le volet politique énergétique du pacte d'investissement" (n° 17769)	20
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling, Michel de Lamotte		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, Michel de Lamotte	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het antwoord van NIRAS op de brief van 7 november" (nr. 17750)	24	Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la réponse de l'ONDRAF au courrier du 7 novembre" (n° 17750)	24
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de verontrustende situatie bij ENGIE" (nr. 17751)	26	Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la situation inquiétante d'ENGIE" (n° 17751)	26
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het ALEGRO-project" (nr. 17754)	30	Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le projet ALEGRO" (n° 17754)	30
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de intrekking van een erkenning van Electrabel" (nr. 17756)	32	Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le retrait d'agrément d'Electrabel" (n° 17756)	32
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Michel de Lamotte aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de beslissing van de Europese Commissie inzake Doel 1 en 2 en Tihange 1" (nr. 17771)	34	Question de M. Michel de Lamotte à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la décision de la Commission Européenne concernant Doel 1 et 2 ainsi que Tihange 1" (n° 17771)	34

Sprekers: **Michel de Lamotte, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Orateurs: **Michel de Lamotte, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Vraag van de heer Michel de Lamotte aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het concurrentievermogen van de industriële grootverbruikers van elektriciteit" (nr. 17772)

36

Sprekers: **Michel de Lamotte, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Question de M. Michel de Lamotte à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la compétitivité des consommateurs industriels électro-intensifs" (n° 17772)

36

Orateurs: **Michel de Lamotte, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

COMMISSIE VOOR HET
BEDRIJFSLEVEN, HET
WETENSCHAPSBELEID, HET
ONDERWIJS, DE NATIONALE
WETENSCHAPPELIJKE EN
CULTURELE INSTELLINGEN, DE
MIDDENSTAND EN DE
LANDBOUW

van

DINSDAG 18 APRIL 2017

Namiddag

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE,
DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE,
DE L'ÉDUCATION, DES
INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES
ET CULTURELLES NATIONALES,
DES CLASSES MOYENNES ET DE
L'AGRICULTURE

du

MARDI 18 AVRIL 2017

Après-midi

La réunion publique de commission est ouverte à 14.29 heures et présidée par M. Michel de Lamotte.
De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.29 uur en voorgezeten door de heer Michel de Lamotte.

01 **Samengevoegde vragen van**

- mevrouw Karin Temmerman aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de twijfel over de kernuitstap in 2025" (nr. 16885)
- mevrouw Karin Temmerman aan de eerste minister over "het standpunt van de regering met betrekking tot de kernuitstap in 2025" (nr. 16886)
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het energiepact" (nr. 17755)

01 **Questions jointes de**

- Mme Karin Temmerman à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les doutes concernant la sortie du nucléaire en 2025" (n° 16885)
- Mme Karin Temmerman au premier ministre sur "la position du gouvernement concernant la sortie du nucléaire en 2025" (n° 16886)
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le pacte énergétique" (n° 17755)

01.01 **Karin Temmerman** (sp.a): Mijnheer de voorzitter, de tweede vraag was eigenlijk gericht aan de eerste minister. Zij betreft wat hetzelfde onderwerp, maar ik zal de vragen samen stellen.

Mevrouw de minister, in *De Standaard* verscheen eind januari het bericht dat de N-VA niet meer gelooft in de haalbaarheid van de kernuitstap. Een tijdje later verscheen ook een bericht in *De Tijd* dat de Nederlandse minister van Milieu, mevrouw Schultz van Haegen, in de Nederlandse Tweede Kamer heeft bevestigd dat regeringspartij N-VA sommige Belgische kerncentrales langer zou willen openhouden. De Nederlandse minister sprak over een verlenging tot 2030 en zelfs tot 2035. Uw coalitiepartner N-VA blijkt 2025 dus niet als een harde deadline te zien. Eigenlijk weten wij dat al langer, maar nu zou minister Jambon dat ook kenbaar hebben gemaakt aan zijn Nederlandse collega van Milieu. Volgens eerdere verklaringen in het Parlement is het de N-VA vooral te doen om de bevoorradingszekerheid. Daardoor stelt de partij de kernuitstap al

01.01 **Karin Temmerman** (sp.a): Il semblerait que la N-VA ne croie plus en la faisabilité d'une sortie du nucléaire et selon la ministre néerlandaise de l'Environnement Mme Schultz van Haegen, ce partenaire de la coalition voudrait prolonger l'exploitation de certaines centrales nucléaires belges jusqu'en 2030, voire 2035 pour assurer l'approvisionnement.

La ministre peut-elle nous éclairer à ce sujet? Prévoit-elle toujours une sortie du nucléaire en 2025? A-t-elle conscience que le flou persistant qui entoure la politique

langer uit.

Graag had ik van u dan ook een antwoord gehad op de volgende vragen.

Kunt u meer duiding geven bij de beweringen van minister Jambon en bij de bevestiging daarvan door de Nederlandse minister?

Is het nog steeds uw voornemen om de kernuitstap in 2025 te realiseren? Kunt u dit nogmaals bevestigen?

Bent u zich ervan bewust dat, zolang er onduidelijkheid blijft over het energiebeleid op lange termijn en de daaraan verbonden bevoorradingszekerheid, dit partijen die de kernuitstap in vraag stellen in de kaart speelt?

Wanneer komt u naar het Parlement met uw energievisie?

Dan heb ik nog de gelijklopende vragen die ik aan de eerste minister had gericht. Ik neem aan dat u zult antwoorden in naam van de Ministerraad en in naam van de eerste minister. Ik zal die vragen hier dan ook niet herhalen.

01.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je souhaiterais savoir où en est le pacte énergétique et ses quatre groupes de travail pilotés par chacun des ministres. Ces groupes étudient la flexibilité des interconnexions pour ce qui vous concerne, la gouvernance pour votre collègue bruxelloise, le fonctionnement du marché pour le nouveau ministre Lacroix, et la production pour votre collègue Tommelein.

On sait que vous vous êtes réunis pour un bilan intermédiaire le 15 mars dernier. On suppose que depuis lors, le travail s'est poursuivi. Pouvez-vous nous faire un topo de l'avancement des travaux, des premiers résultats et accords, ainsi que nous informer de ce qui stagne, des prochaines réunions prévues, de la manière d'associer le Parlement et de la date finale des travaux?

Par ailleurs, de manière plus spécifique sur la question du nucléaire, un des quatre ministres (ou un de leurs représentants de ceux-ci) a-t-il demandé d'ouvrir le débat sur une prolongation du nucléaire au-delà de 2025, ou bien peut-on considérer que cette option n'est plus prise en considération dans l'élaboration du pacte?

Voorzitter: Karine Lalieux.

Présidente: Karine Lalieux

01.03 Marie-Christine Marghem, ministre: Mme la présidente étant intervenue, M. de Lamotte est déchargé de cette lourde tâche.

Je répondrai en deux temps à ces deux questions un peu différentes. Tout d'abord, vous faites état, sur la base d'articles parus dans la

énergétique et la sécurité d'approvisionnement font le jeu des partis qui remettent en cause la sortie du nucléaire? Quand viendra-t-elle présenter sa vision énergétique devant le Parlement? Comme j'ai adressé une série de questions similaires au premier ministre, je suppose que la ministre répondra au nom du Conseil des ministres et du premier ministre.

01.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Wat is de stand van zaken met betrekking tot het energiepact en de daarmee samenhangende werkgroepen (flexibiliteit van de interconnecties, bestuur, marktwerking en productie)?

U hebt op 15 maart vergaderd met de voor elk van die werkgroepen bevoegde ministers om een tussentijdse balans op te maken. Wat zijn de eerste resultaten en welke afspraken werden er gemaakt? Wat zijn de knelpunten, wanneer zullen de volgende vergaderingen plaatsvinden, hoe zal het Parlement bij de werkzaamheden betrokken worden en wat is de deadline voor de werkzaamheden? Heeft een van de ministers in het kader van het kernenergievraagstuk gevraagd om de verlenging van de levensduur van de kerncentrales na 2025 te bespreken of wordt er bij de uitwerking van het energiepact geen rekening meer gehouden met die optie?

01.03 Minister **Marie-Christine Marghem**: Volgens de Nederlandstalige pers – maar dat moet ik nog checken – zou de N-VA de Nederlandse minister van Milieu

presse néerlandophone, du fait que la N-VA aurait signalé elle-même à mon homologue, la ministre de l'Environnement hollandaise Melanie Schultz, qu'elle n'envisagerait pas la sortie du nucléaire en 2025. J'irai vérifier ces articles, que je n'ai pas vus, et je ne mets absolument pas en doute vos informations.

D'autre part, je rappelle un élément, comme je l'ai déjà fait en commission, en vous répondant, monsieur Nollet, le 14 février dernier. Vous auto-présidiez cette commission, un jour tout à fait particulier. Je vous ai dit que l'accord de gouvernement était particulièrement clair et qu'en tant que ministre devant exécuter un accord de gouvernement qui prévoit la sortie du nucléaire en 2025, il n'était évidemment pas question de remettre en cause cet élément fondamental qui figure précisément dans cet accord et auquel nous tenons. Je ne sais pas quel vent a porté ces informations. Naturellement, chacun peut toujours s'exprimer et dire ce qu'il pense de tel ou tel sujet.

J'aborderai la réponse à la deuxième question posée par M. Nollet. Votre question était liée à un article paru dans *Le Soir*, où j'avais indiqué qu'un débat de ce type ne pouvait s'envisager dans un pacte énergétique que si les quatre ministres autour de la table ouvraient cette question, mais que cela se heurterait de toute façon à l'accord de gouvernement fédéral qui prévoit la sortie du nucléaire en 2025. Aucun des quatre ministres n'a ouvert cette question dans le cadre des travaux du pacte.

Sur le pacte énergétique et son avancement, je répondais à M. de Lamotte, le 16 mars dernier en séance plénière, que notre prochaine réunion était fixée au 26 avril. Comment vous expliquer des travaux, qui se mènent pour l'instant entre collaborateurs par des réunions d'intercabinets interfédéraux, dont une aura lieu cette semaine encore, afin de préparer nos travaux du 26 avril prochain. Je ne peux vous dire plus que ce que vous savez déjà, à savoir que chaque Région a en charge une thématique, à laquelle elle attribue des notes, qui sont partagées et travaillées avant de nous retrouver le 26 avril prochain, à l'issue du comité de concertation, qui aura lieu ce jour-là, pour continuer le travail du pacte énergétique, c'est-à-dire de l'élaboration de la vision interfédérale, de laquelle découleront les mesures concrètes qui constitueront ce pacte.

En termes de timing, notre souhait est d'en terminer à la fin de l'année. Entre le 26 avril et la fin de l'année, je ne peux rien vous dire de plus pour l'instant.

01.04 Karin Temmerman (sp.a): Mevrouw de minister, ik kan u de artikels geven.

De kwestie is nogal alarmerend, omdat in het artikel van *De Tijd* minister Jambon wordt vermeld die dit aan de minister in Nederland zou hebben gemeld. In het artikel in *De Standaard* stelt de heer Gryffroy, volksvertegenwoordiger voor de N-VA in het Vlaams Parlement, dat men niet meer gelooft dat de kernuitstap in 2025 haalbaar is.

Misschien moet een en ander toch eens worden besproken.

Oui, je vais vous les donner.

hebben laten weten dat de partij niet van plan is om de kerncentrales in 2025 te sluiten.

Ik heb de heer Nollet in de commissie reeds geantwoord dat er duidelijk in het regeerakkoord vermeld staat dat de kernuitstap voor 2025 gepland is en dat ik, als minister die dat regeerakkoord moet uitvoeren, daar niet op zal terugkomen.

Ik had aangestipt dat dit type debat enkel mogelijk was in een energiepact indien de vier ministers rond de tafel, de kwestie zouden aankaarten. Maar dit strookte niet met het federaal regeerakkoord dat de kernuitstap in 2025 beoogt. Geen van de vier ministers heeft de kwestie aangekaart in het kader van het pact.

Wat de stand van zaken van het energiepact betreft, heb ik de heer de Lamotte op 16 maart gezegd dat onze volgende vergadering gepland is op 26 april. Die vergadering wordt voorbereid op de interkabinettenvergadering. Elk Gewest is belast met een thema. Het is de bedoeling om een interfederale visie uit te werken waaruit de concrete maatregelen zullen voortvloeien. We willen landen tegen het einde van het jaar.

01.04 Karin Temmerman (sp.a): Je peux transmettre à la ministre les articles faisant état de cette position de la N-VA. Le ministre M. Jambon est même cité dans l'article paru dans *De Tijd*. Il serait dès lors peut-être opportun de discuter de cette question, ...

Ik ben in ieder geval een klein beetje gerustgesteld, aangezien u antwoordt dat u het regeerakkoord wel nog zult uitvoeren. Met het energiepact zijn wij natuurlijk laat. Ik hoop dat u alles nog op tijd klaar zal hebben.

In ieder geval is het echt noodzakelijk dat wij aan de kernuitstap en aan de datum daarvan blijven vasthouden. Als wij die uitstap alweer verlengen, zullen wij er met onze milieudoelstellingen nooit komen.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): J'ai également lu les articles auxquels ma collègue fait référence. Ils m'ont alerté, si pas inquiété. Par contre, madame la ministre, votre réponse me rassure sur le fait que l'accord de gouvernement prévoit la sortie du nucléaire pour 2025 et surtout sur le fait qu'aucun autre ministre, notamment le ministre régional flamand, ne demandait de rediscussion sur la prolongation au-delà de 2025 dans le cadre de l'élaboration du pacte. Cette réponse est donc claire par rapport aux soubresauts individuels.

Je suppose que l'ordre du jour est suffisamment fourni pour clore ce chapitre et que, lors des réunions ultérieures, nous ne verrons pas revenir par la fenêtre ce qui semble être aujourd'hui évacué par les caves, à savoir l'éventualité d'une prolongation.

Pour le reste, je ferai régulièrement le point. Nous n'allons pas attendre la fin de l'année pour voir comment la situation évolue.

Je prends bonne note du fait que la prochaine réunion aura lieu le 26 avril. Nous vous interrogerons dans la foulée.

Madame la présidente, je vous signale que mon collègue M. Calvo souhaite transformer ses questions orales en questions écrites. Il viendra chercher les réponses tout à l'heure.

La **présidente**: Monsieur Nollet, je vous rappelle que nous aurons des auditions sur le pacte la semaine prochaine.

01.06 Marie-Christine Marghem, ministre: J'enverrai l'un ou l'autre représentant de mon cabinet pour y assister.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

La **présidente**: Les questions n^{os} 16940 et 17574 de M. Calvo sont transformées en questions écrites.

... même si je suis quelque peu rassurée, la ministre ayant déclaré qu'elle exécuterait l'accord de gouvernement. Il est en tout cas essentiel de respecter le calendrier fixé pour la sortie du nucléaire.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Uw antwoord stelt me gerust: geen enkele andere minister vraagt dat een levensduurverlenging tot na 2025 opnieuw wordt besproken. Ik neem aan dat datgene wat vermeden lijkt, op de volgende vergaderingen niet opnieuw aan de orde gesteld zal worden.

Ik neem nota van de volgende vergadering op 26 april.

De **voorzitter**: Vragen nrs. 16940 en 17574 van de heer Calvo worden omgezet in schriftelijke vragen.

02 Questions jointes de

- Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la redevance Tihange 1" (n° 17708)
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la redevance de Tihange 1" (n° 17749)

02 Samengevoegde vragen van

- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vergoeding voor Tihange 1" (nr. 17708)
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vergoeding van Tihange 1" (nr. 17749)

02.01 Karine Lalieux (PS): Madame la ministre, conformément à la loi et à la convention, la CREG a pour mission de vérifier annuellement le niveau de la redevance Tihange 1. Pour exercer sa mission, la CREG a évidemment besoin de recevoir de la part des propriétaires le calcul de la marge pour l'année écoulée. Ces informations doivent être transmises pour le 30 mars.

Madame la ministre, les propriétaires ont-ils transmis à la CREG le calcul de la marge pour l'année 2016? Un avenant à la convention a-t-il été signé pour clarifier les modalités du calcul de la redevance et éviter les incertitudes rencontrées l'année passée? Si oui, la CREG a-t-elle été consultée pour l'élaboration de cet avenant?

02.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, on sait que, pour 2015, Electrabel avait sous-estimé la redevance due pour la prolongation de Tihange 1. Pour éviter que le même problème ne se reproduise chaque année, un avenant à la convention de Tihange 1 devait être signé sur base des recommandations de Roland Berger avant le 31 mars 2017. Quand cet avenant a-t-il été signé? Quel est son contenu, pouvez-vous nous en remettre une copie? Quel calcul de redevance 2016 Electrabel a-t-elle remis à la CREG et à quelle date? Quel est le montant qui résulte de ce calcul eu égard notamment à la fermeture de cette vieille centrale depuis le 7 septembre 2016 mais sachant que même si cette charge est négative, elle entre en ligne de compte pour l'estimation des marges des années suivantes? Puis-je vous demander de faire toute la transparence sur ces différents aspects?

02.03 Marie-Christine Marghem, ministre: Chers collègues, tout d'abord, je rappelle que la loi du 18 septembre 2013, qui modifie la loi du 31 janvier 2003 sur la sortie du nucléaire, a en outre reporté la date de désactivation de Tihange 1, mis en place une redevance relative à cette prolongation et mis en place la possibilité de signer une convention. Cette convention est datée du 12 mars 2014. Pour rappel, la redevance annuelle est égale à 70 % de la marge, c'est-à-dire revenus moins coûts compte tenu des coûts d'investissement, d'une annuité de rémunération de 9,3 % par an sur les investissements et d'un report de l'éventuel solde négatif annuel.

En 2016, tel que prévu par la convention, les propriétaires – Electrabel et EDF Belgium – ont transmis à la CREG les éléments nécessaires à sa mission et payé le montant, selon elle, incontesté. La CREG a ensuite accompli sa mission d'analyse et de vérification. À cette occasion, elle avait relevé, vous vous en souviendrez, cinq divergences avec les propriétaires. Un expert indépendant *in casu*, le bureau Roland Berger, a été mandaté à la fin du mois de septembre dernier pour trancher ces questions litigieuses opposant les propriétaires et la CREG. Il lui avait aussi été demandé d'établir des recommandations afin d'éviter des problèmes ultérieurs récurrents tels qu'une interprétation compliquée de certains paramètres, de

02.01 Karine Lalieux (PS): Een van de opdrachten van de CREG bestaat erin de vergoeding voor Tihange 1 jaarlijks te verifiëren. Daartoe heeft ze de berekening nodig van de marge voor het afgelopen jaar.

Hebben de exploitanten die berekening zoals gepland tegen 30 maart overgezonden? Werd er een avenant bij de overeenkomst ondertekend om de berekeningsmodaliteiten te verduidelijken en te voorkomen dat er, zoals vorig jaar, weer discussie zou ontstaan?

02.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Voor 2015 had Electrabel de vergoeding voor de verlengde uitbating van Tihange 1 te laag geraamd. Om te voorkomen dat zulks jaar na jaar het geval zou zijn, moest er tegen 31 maart een avenant bij de overeenkomst worden ondertekend.

Wanneer werd dat ondertekend? Kunnen we er een kopie van krijgen? Welke vergoedingsberekening bezorgde Electrabel aan de CREG en op welke datum? Wat is het resultaat van die berekening?

02.03 Minister Marie-Christine Marghem: Door de wet van 18 december 2013 werd de datum voor de desactivering van Tihange 1 verdaagd, en werd er een vergoeding voor de verlengde uitbating en een overeenkomst in dat verband ingevoerd.

In 2016 hebben de eigenaars (Electrabel en EDF Belgium), zoals bepaald in de overeenkomst, de CREG de nodige informatie bezorgd en het zogenaamde niet-betwiste bedrag betaald. De CREG heeft haar analyse- en controleopdracht uitgevoerd. Ze heeft daarop vijf geschilpunten met de eigenaars naar voren gebracht. Eind september 2016 kreeg een onafhankelijke deskundige, het kantoor Roland

suppléer à leur absence éventuelle et, par conséquent, de renforcer la stabilité de la convention.

L'expert indépendant a rendu son rapport le 18 octobre dernier. Il vous a été transmis le lendemain dans sa version officielle. C'est ainsi que la question a été tranchée pour l'exercice précédent. Il a également soumis des recommandations pour chaque aspect litigieux. Plusieurs d'entre vous avaient exprimé, lors des réunions des 20 et 27 septembre dernier, le besoin de régler correctement les questions à l'avenir. Cela fut donc fait.

Un avenant à la convention de Tihange 1 du 12 mars 2014 a été établi durant la période courant de janvier à mars de cette année, figé en un texte le 16 mars et signé le 31 mars. Il se limite à transposer les cinq recommandations soumises par l'expert indépendant dans son rapport, à savoir: le *bid price*, les cotisations trimestrielles, le coût OM catégorisé en frais généraux, le report de coût des années antérieures et les accords avec des communes voisines. Les autres dispositions de la convention sont inchangées.

La CREG n'a pas été consultée dans l'élaboration de cet avenant, bien qu'il contienne évidemment les positions de celle-ci, l'avenant se limitant *stricto sensu* à transposer les recommandations du rapport de l'expert indépendant lors de sa mission consistant à trancher entre les propriétaires et la CREG.

Cet avenant possède le même niveau de confidentialité que la convention dont il découle. Je ne peux donc vous en remettre une copie.

En ce qui concerne le calcul de la redevance pour l'année 2016, suite à ma demande, la CREG m'a informée qu'elle avait reçu des propriétaires les informations prévues pour le calcul de la redevance. Elle m'a également indiqué que le montant de la marge et donc le paiement de la redevance, qui est de 70 % de cette marge si ce montant est positif, ne sont pas encore connus, la CREG venant de débiter dans sa mission de vérification des revenus et des coûts pour l'année 2016. Se référant notamment à la conclusion de son rapport 1534 non confidentiel, rapport étant établi sur l'année 2015, la CREG mentionnait que la marge calculée pour le quatrième trimestre 2015 ne constitue pas un montant de référence pour la marge dans les prochaines années. Le montant de la marge fluctue d'une façon importante en fonction de la production de la centrale et du niveau des prix de vente, rappelait la CREG. Et, vu par ailleurs que les communications de l'exploitant de la centrale de Tihange 1, dans le cadre de REMIT, avaient indiqué que la centrale n'avait tourné que pendant environ quatre mois sur les douze (les arrêts s'étant manifestés du 23 février au 12 mars à la suite d'un test, du 30 avril au 15 août à la suite d'une révision, du 9 septembre jusqu'à aujourd'hui suite à un arrêt pour des travaux aux infrastructures non nucléaires), soit une disponibilité de 33 %, la CREG suppose qu'avec un taux de disponibilité de 33 % et des coûts fixes au même niveau que l'année précédente, la marge serait négative et qu'aucune redevance ne serait captée pour Tihange 1.

Les propriétaires m'ont indiqué avoir transmis à la CREG les informations prévues en date du 31 mars 2017.

Berger, een mandaat om voor die vijf punten de knoop door te hakken. Het kantoor werd ook gevraagd aanbevelingen te doen om toekomstige interpretatieproblemen te voorkomen.

De expert heeft zijn rapport op 18 oktober 2016 ingediend. De dag erna hebt u de officiële versie ervan ontvangen. Zo kon er een beslissing worden genomen voor het vorige boekjaar. Er werden aanbevelingen geformuleerd voor alle geschilpunten. Sommige leden van de commissie voor het Bedrijfsleven wilden die kwesties eens en voor altijd regelen. Daarom werd er in januari 2017 een avenant bij de overeenkomst betreffende Tihange 1 uit 2014 opgesteld, waarvan de tekst op 16 maart definitief werd en die op 31 maart werd ondertekend. Daarin worden enkel de vijf aanbevelingen uit het rapport meegenomen, voor de rest blijft de overeenkomst onveranderd. De CREG werd niet gekend in het opstellen van dat avenant, maar het rapport dat in dat bijvoegsel werd opgenomen, omvat de standpunten van de CREG.

Dit avenant heeft hetzelfde vertrouwelijkheidsniveau als de overeenkomst waaruit het voortvloeit. Ik kan u dus geen kopie bezorgen.

De CREG heeft de vooropgestelde informatie gekregen voor de berekening van de vergoeding voor 2016. De CREG heeft haar controletaak nog maar net aangevat, en het bedrag van de marge en dus van de vergoeding (die 70 % van de marge bedraagt als die positief is) is dan ook nog niet bekend. De CREG wijst erop dat de voor het vierde trimester van 2015 berekende marge niet kan worden gehanteerd als referentie. Het bedrag van de marge wisselt naargelang de productie van de centrale en de verkoopprijs. Tihange 1 was echter maar vier van de twaalf

Enfin, suite à ma demande, j'ai constaté qu'aucun montant n'avait été payé au 15 avril 2017 sur le compte prévu pour la redevance de Tihange 1 pour cette période. Comme je vous l'ai rappelé dès le début de ma réponse et comme M. Nollet l'évoque également, une éventuelle différence négative est portée en déduction du produit de vente des périodes suivantes, étant entendu qu'un solde négatif subsistant au 30 septembre 2025 demeurera à charge des propriétaires.

Je pense ainsi avoir répondu à vos questions sur la base des éléments dont je dispose à ce jour.

maanden actief. Met een beschikbaarheidsgraad van 33% en vaste kosten die identiek zijn aan die van 2015, zou de marge negatief zijn en zou er geen vergoeding ontvangen worden.

De eigenaars hebben me laten weten dat ze de CREG de vooropgestelde informatie op 31 maart 2017 hebben bezorgd.

Op 15 april 2017 was nog niets betaald. Een eventueel negatief verschil wordt in mindering gebracht van de opbrengst van de verkoop van de volgende periodes, met dien verstande dat een eventueel negatief saldo op 30 september 2025 ten laste van de eigenaars zal zijn.

02.04 Karine Lalieux (PS): Merci, madame la ministre, pour avoir rappelé l'histoire de ce dossier. Si je comprends bien, la convention a été signée le 31 mars, donc *in extremis*. Il est dommage que la CREG n'ait pas été consultée. Ça évite des problèmes par après. On l'a vu sur d'autres projets. Tant mieux si la CREG a reçu l'ensemble des informations. Nous vous ré-interrogerons pour connaître le calcul pour 2016.

02.04 Karine Lalieux (PS): Als ik het goed begrijp werd de overeenkomst in extremis ondertekend op 31 maart. Het is jammer dat de CREG niet werd geraadpleegd, maar des te beter indien ze alle informatie heeft gekregen. We zullen u opnieuw vragen stellen over de berekening voor 2016.

02.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): A-t-on déjà une date pour le calcul par la CREG? Pour ne pas vous poser inutilement la question...

02.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Is er een datum voor de berekening door de CREG?

02.06 Marie-Christine Marghem, ministre: La loi précise qu'elle doit rendre son rapport fin juin.

02.06 Minister Marie-Christine Marghem: De wet bepaalt dat ze haar rapport eind juni moet indienen.

02.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je vais noter "au plus tard fin juin" comme ça on sait quand vous revenir de manière utile.

02.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het is problematisch dat de parlementsleden geen kennis kunnen nemen van dit rapport. Het bevat gegevens die essentieel zijn om de logica van de actoren te begrijpen. Ik vraag u om het nodige te doen om ons in te lichten, zonder dat u ons daarom een kopie hoeft te bezorgen.

Toujours est-il que, sur l'autre volet, celui du rapport en lui-même, il est problématique que les parlementaires ne puissent pas en prendre connaissance. Il y a là des éléments essentiels pour bien comprendre la logique dans laquelle les uns et les autres des acteurs se positionnent. Je vous demanderais d'essayer de trouver une modalité pour que nous puissions en prendre connaissance. Cela ne signifie pas forcément disposer d'une copie. Il faut qu'on puisse faire le suivi. En termes de transparence, il y a de quoi se poser des questions quant à l'accès à des informations essentielles pour l'équilibre budgétaire, non seulement du point de vue de l'État, mais aussi de celui de...

Op het stuk van de transparantie zijn er vragen over de toegang tot voor het begrotingsevenwicht essentiële gegevens.

02.08 Marie-Christine Marghem, ministre: (...)

02.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Le rapport à propos duquel vous dites que vous ne pouvez pas me le remettre. Comme le rapport précédent, il serait confidentiel.

02.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Dit rapport zou vertrouwelijk zijn, net als het vorige.

02.10 Marie-Christine Marghem, ministre: (...)

02.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est l'avenant, ici, oui. Donc le contenu puisque vous dites qu'il y a des points de divergence. Il y a en eu historiquement, avec la CREG. Et vous dites qu'ils sont maintenus dans le document qui fait état pour...

02.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Je n'ai pas dit ça du tout (...)

La **présidente**: On va regarder au mieux. Monsieur Nollet, terminez votre réplique. Si Mme la ministre veut parler, elle le pourra et M. Nollet pourra de nouveau répliquer. Mais ce sera plus clair.

02.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Donc: vous nous avez dit que, comme l'année dernière, ce document était confidentiel. C'est un problème puisque qu'on devrait pouvoir y accéder. Tant mieux, si on peut y avoir accès ou en avoir une copie.

02.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het zou een goede zaak zijn om toegang tot het document te krijgen of er een kopie van te ontvangen.

La **présidente**: Voilà la demande. Madame la ministre, vous vouliez ajouter quelque chose?

02.14 Marie-Christine Marghem, ministre: Ma réponse est toujours la même. Vous savez très bien qu'au terme d'un long débat tenu en commission puis en séance plénière, à de nombreuses reprises...

La **présidente**: On ne va pas refaire l'historique.

02.15 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne vais pas le refaire. Je vais vous passer tous ces éléments que vous connaissez aussi bien que moi.

Il a été conclu qu'il était entre les mains des parties de décider si le contenu de la convention de Tihange 1 allait devenir transparent ou rester confidentiel. La décision était que cela devait rester confidentiel. Les derniers courriers d'Electrabel et d'EDF en cette matière étaient particulièrement clairs. Un avenant, qui se rattache au corps de la convention, suit la logique du principe de confidentialité que je viens d'exposer et qui a été défendue. Cela fait partie de la convention et la convention fait la loi des parties. Tous les éléments liés à la convention et à son exécution demeurent dans le principe de confidentialité qui a présidé à la conclusion de cette convention en mars 2014.

02.15 Minister **Marie-Christine Marghem**: Er werd beslist dat de overeenkomst over Tihange 1 vertrouwelijk zou blijven. In de jongste brieven van Electrabel en EDF zijn de exploitanten hier heel duidelijk over. Overeenkomsten strekken degenen die deze hebben aangegaan, tot wet. Het vertrouwelijkheidsprincipe blijft geldig voor elementen – bijvoorbeeld een avenant – die verband houden met de overeenkomst van maart 2014.

02.16 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je parlais bien de cet avenant et je faisais référence au fait que les parlementaires ont pu prendre connaissance de la convention en elle-même. Sous un précédent gouvernement, ils ont pu en prendre connaissance. Dans ce cadre, suivant la même modalité, je souhaitais pouvoir en prendre connaissance. Ce n'est ni plus ni moins que le parallèle de ce qui a été fait.

02.16 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het gaat over het aanhangsel. U zegt dat het document nog steeds geschilpunten bevat. Er zijn steeds geschilpunten met de CREG geweest.

Ma question portait sur une copie mais j'ai précisé oralement qu'il s'agissait d'en prendre connaissance.

Enfin, quid de la transmission à la Commission européenne puisqu'on sait que la convention de base lui a été transmise?

La **présidente**: Madame la ministre, la demande de M. Nollet n'est pas d'avoir une copie de l'avenant mais de pouvoir le consulter d'une manière ou d'une autre. Je vous propose de réfléchir et de revenir vers le secrétariat quand vous aurez une réponse.

02.17 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne voudrais pas vous donner de faux espoirs. Je comprends qu'on fasse référence à la précédente législature et vous avez plaidé longuement pour que la convention soit ouverte à la consultation publique. La réponse a été négative. Ceci concerne ce qui se rapporte à cette convention, par exemple un avenant ou les éléments d'exécution, par exemple le rapport sur les coûts et les revenus annuels de cette centrale par la CREG, qui prévoit qu'il y ait une version officielle et une version confidentielle. Cette version confidentielle s'est retrouvée entre vos mains, ce qui a considérablement grippé le lien de confiance qui aurait pu exister avec l'un des propriétaires, qui s'est désormais complètement fermé à toute communication.

Donc, je voudrais quand même que les choses soient, clairement et une fois pour toutes, dites et entendues.

La **présidente**: Monsieur Nollet, rapidement parce que Mme la ministre a dit non. Elle ne sera pas consultable. Si vous voulez écrire au président et faire une autre procédure, d'accord, mais on ne va plus continuer le débat ici. Mme la ministre a dit non.

02.18 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Elle a dit que c'était parce qu'un des propriétaires ne veut pas jouer les règles de la transparence, ce que je ne peux évidemment pas accepter.

02.19 Marie-Christine Marghem, ministre: (...)

La **présidente**: Madame la ministre, vous n'avez pas la parole. C'est M. Nollet qui l'a et il aura le dernier mot. Nous lirons le compte rendu et chacun pourra y trouver ce qu'il a dit exactement.

02.20 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je termine ma phrase. Je ne

De parlementsleden hebben onder een vorige regering kennis kunnen nemen van de overeenkomst. Volgens dezelfde modaliteiten wens ik dus kennis te nemen van het avenant.

Werd het document zoals de basisovereenkomst aan de Europese Commissie doorgegeven?

De **voorzitter**: Mevrouw de minister, de heer Nollet wil het avenant graag op een of andere manier inzien. Ik stel voor dat u nog even nadenkt en later terug contact opneemt met het secretariaat.

02.17 Minister Marie-Christine Marghem: Het antwoord was negatief voor alles wat deze overeenkomst betreft, zoals een avenant, uitvoerende elementen of het verslag van de CREG over de jaarlijkse kosten en ontvangsten van deze centrale, waarbij een officiële en een vertrouwelijke versie werden uitgebracht. U hebt de hand kunnen leggen op deze laatste versie. Dit heeft de vertrouwensrelatie met een van de eigenaars dusdanig aangetast dat deze voortaan geen enkele communicatie meer toelaat.

Ik wil dus dat een en ander duidelijk gezegd en gehoord wordt.

De **voorzitter**: Gelet op het antwoord van de minister zullen we het debat niet voortzetten. Mijnheer Nollet, als u dat wil kan u de voorzitter een brief sturen.

02.18 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ze heeft neen gezegd omdat een van de eigenaars niet van transparantie wil weten.

02.20 Jean-Marc Nollet (Ecolo-

peux pas l'accepter. En matière nucléaire, nous avons besoin de la transparence y compris sur les données économiques. Que cet opérateur sache donc que nous continuerons à transmettre les informations que nous recevons.

Groen): Ik kan dat niet aanvaarden omdat we nood hebben aan transparantie als het gaat over de nucleaire sector, ook over economische gegevens. Die operator moet weten dat we de informatie die we krijgen verder zullen blijven verspreiden.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

03 Question de Mme Katrin Jadin à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la surestimation de la consommation électrique par les compteurs électriques intelligents" (n° 17338)

03 Vraag van mevrouw Katrin Jadin aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de overschatting van het elektriciteitsverbruik door de intelligente elektriciteitsmeters" (nr. 17338)

03.01 Katrin Jadin (MR): Madame la présidente, madame la ministre, ma question se rapporte à un article dont j'ai eu l'occasion de prendre connaissance le 17 mars dernier et qui portait sur les compteurs électriques intelligents. Dans cet article, citant une étude néerlandaise, il est notamment fait état du fait que ceux-ci pourraient donner des mesures erronées pouvant apparaître jusqu'à 582 % supérieures à la réalité.

03.01 Katrin Jadin (MR): Uit een persartikel blijkt dat slimme elektriciteitsmeters mogelijkere wijze foute resultaten opleveren. De foutmarge kan oplopen tot niet minder dan 582 % van het reële verbruik. Het is nochtans de bedoeling die slimme meters in te voeren in ons land. Daarover zou eventueel een partnerschap worden gesloten tussen de net-beheerders en de ondernemingen die de meters produceren.

Le choix de remplacer les anciens compteurs électriques par des compteurs intelligents est pourtant engagé en Belgique. L'installation de ces compteurs pourrait prendre la forme d'un partenariat entre les gestionnaires de réseau et les entreprises produisant ces nouveaux compteurs.

Mes questions sont donc relativement simples, madame la ministre.

Wat denkt u van die cijfers? Hoe staat het met de invoering van die meters in ons land? Welke voordelen zijn eraan verbonden?

Premièrement, avez-vous pris connaissance de cette étude? Quelle analyse en faites-vous?

Êtes-vous en mesure de nous indiquer l'état actuel du déploiement des compteurs intelligents dans notre pays? Avez-vous eu des retours d'expériences sur l'installation de ces compteurs?

Si ce n'est pas trop long, il serait peut-être intéressant de savoir quels sont, *in fine*, les avantages de mettre en place ces compteurs intelligents?

03.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, chers collègues, madame la députée, j'ai pris connaissance des résultats de l'étude menée sur les compteurs intelligents par l'Université de Twente. Cette étude, réalisée en collaboration avec l'École supérieure d'Amsterdam, estime que les compteurs électriques intelligents, qui ont déjà été installés auprès de 750 000 ménages néerlandais, peuvent donner des écarts importants par rapport à la consommation réelle.

03.02 Minister Marie-Christine Marghem: Uit de studie die daarover door de Nederlandse Universiteit Twente werd uitgevoerd, blijkt dat de slimme meters die bij 750 000 Nederlandse gezinnen werden geïnstalleerd belangrijke afwijkingen kunnen vertonen in vergelijking met het reële verbruik. Het ontwerp van de teller zou niet aangepast zijn aan spaar- en

D'après les chercheurs, la cause principale relève de la conception du compteur, qui ne serait pas adapté aux ampoules à basse consommation et LED. C'est très ennuyeux! Ce constat est

évidemment inquiétant et, dans le cadre de la protection du consommateur, je vous invite à sensibiliser également mon collègue Kris Peeters qui a en charge l'Économie et la Protection du consommateur, notamment le département de la Métrologie, qui est chargé de l'évaluation de la conformité des instruments de mesure aux exigences réglementaires qui le concernent.

03.03 **Katrin Jadin** (MR): (...)

La **présidente**: Madame Jadin, laissons la ministre parler. Vous aurez la parole ensuite.

03.04 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Dans le cadre institutionnel belge, l'installation de compteurs intelligents chez des consommateurs résidentiels a été confiée aux gestionnaires du réseau de distribution (GRD) et relève à ce titre de la compétence des Régions. J'ai pris connaissance de ce que le gouvernement flamand a décidé de généraliser à partir de 2019 les compteurs électriques intelligents; que des tests sont par ailleurs en cours à Bruxelles avant un déploiement plus important dès 2018; tandis qu'en Wallonie, on semble également se diriger vers de tels équipements.

Les compteurs intelligents sont appelés à jouer un rôle essentiel dans la transition énergétique. Ce sont des outils intéressants pour consommer moins de gaz et d'électricité et diminuer les émissions de CO₂. Ils permettent des relevés plus précis et réguliers et ils permettent aux consommateurs d'adopter les gestes adéquats pour faire diminuer leur consommation en participant activement au marché et en donnant à chaque consommateur l'accès à un contrat dynamique des prix de l'électricité.

Depuis une dizaine d'années, les gros consommateurs d'électricité sont déjà équipés de compteurs intelligents, ce qui leur permet de mieux gérer leur consommation et de participer activement au marché. L'inconvénient pour le particulier reste principalement le coût d'installation, la durée de vie de cet instrument et bien entendu la problématique de la confidentialité des données, qui est une des pierres d'achoppement de la mise en œuvre de ces instruments sur notre territoire.

03.05 **Katrin Jadin** (MR): Madame la ministre, nous avons bien fait le tour. Concernant la protection des consommateurs, je pense qu'il faudra à un moment donné voir ce que le ministre compétent peut faire en la matière, en ce qui concerne la construction desdits compteurs intelligents, mais aussi par rapport à leur efficacité, ne serait-ce que pour la consommation d'énergie des ménages.

Pour ce qui a trait à l'installation pour les particuliers, j'entends bien que le pouvoir régional a sa part à jouer dans les GRD. Je vais donc continuer mon enquête à ce sujet. Je vous remercie.

ledlampen.

Minister van Economie en Consumenten Peeters is bevoegd voor de Dienst Metrologie, die moet nagaan of de meetinstrumenten aan de normen voldoen.

03.04 Minister **Marie-Christine Marghem**: De installatie van intelligente elektriciteitsmeters werd toevertrouwd aan de netbeheerders en is dus een gewestbevoegdheid. De Vlaamse regering wil die slimme meters vanaf 2019 algemeen invoeren, in Brussel lopen er tests en is het de bedoeling om het systeem in 2018 uit te rollen, en het ziet ernaar uit dat Wallonië ook voor die oplossing zal kiezen.

Dankzij de intelligente meters kan het gas- en elektriciteitsverbruik worden verminderd en de CO₂-uitstoot worden teruggedrongen. De meterstand zal regelmatig kunnen worden opgenomen en de consument kan zijn verbruik verlagen door actief aan de markt deel te nemen, en dankzij de mogelijkheid om een contract te sluiten waarbij er met variabele elektriciteitsstarieven wordt gewerkt. Dergelijke meters worden al ruim tien jaar gebruikt door de grootverbruikers. De nadelen voor de particulieren zijn de installatiekosten en de vertrouwelijkheid van de gegevens.

03.05 **Katrin Jadin** (MR): De minister zal erop moeten toezien dat de meters naar behoren werken!

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

04 Question de M. Gautier Calomne à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le dispositif du changement d'heure" (n° 17528)

04 Vraag van de heer Gautier Calomne aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de zomertijd" (nr. 17528)

04.01 **Gautier Calomne** (MR): Madame la présidente, madame la ministre, depuis 1977, notre pays applique le régime de l'heure d'été qui a pour objectif d'effectuer des économies d'énergie et de réduire les dépenses. Aujourd'hui, ce système est harmonisé au niveau européen via la directive 2000/84/CE du Parlement et du Conseil, adoptée en janvier 2001.

Toutefois, plusieurs institutions ont mis en doute l'efficacité et le bien-fondé de ce dispositif. Ainsi, voici dix ans, en 2007, la Commission européenne a admis que les économies réalisées sont "difficiles à déterminer et sont, en tous cas, relativement limitées". En 2012, votre prédécesseur, le secrétaire d'État belge à l'Environnement et à l'Énergie, a admis, ici à la Chambre, que "parmi les nombreuses études menées sur le sujet, toutes (à quelques exceptions près) aboutissent plus ou moins à la même conclusion: les effets au niveau des économies d'énergie réalisées sont limités".

Ajoutons à cela que le changement d'heure serait suspecté, selon bon nombre d'acteurs publics mais aussi institutionnels, d'être à l'origine de diverses incidences négatives. Ainsi, dès 1997, le Sénat français concluait dans un rapport que "les avantages annoncés ou attendus du changement semestriel de l'heure ne sont pas suffisamment importants pour compenser les inconvénients ressentis par la population".

En matière de santé publique, la modification brutale des rythmes biologiques causée par le changement d'heure occasionnerait des troubles du sommeil, de l'appétit, de l'attention, de la capacité de travail, ou encore de l'humeur. En matière de sécurité routière, l'IBSR a constaté une augmentation du nombre d'accidents suite au changement d'heure. Les secteurs de l'élevage et de la production de lait subiraient un impact négatif également, tout comme les animaux domestiques. Enfin, ce régime compliquerait les télécommunications et les transports internationaux, sachant que certains pays appliquent le changement d'heure et d'autres pas.

Aussi, madame la ministre, je souhaiterais vous poser les questions suivantes. Disposez-vous de données objectives quant aux économies énergétiques qui seraient engrangées grâce à ce régime? À combien celles-ci s'élèveraient-elles, le cas échéant? Quelle est votre position par rapport à cette mesure? À l'aune des informations à votre disposition, considérez-vous que le changement d'heure est toujours un levier pertinent sur le plan énergétique? Avez-vous connaissance de dangers ou d'impacts négatifs de ce régime, aussi bien en matière de santé publique que d'agriculture, de sécurité routière ou de transports? Enfin, existe-t-il un cadre de discussion au niveau européen sur cette thématique et, dans l'affirmative, pouvez-vous me dire si vos services y sont associés? Le cas échéant, quelle est la position qui y est défendue par le gouvernement fédéral?

04.01 **Gautier Calomne** (MR): Een aantal instellingen plaatst vraagtekens bij de efficiëntie en het nut van het zomertijd, dat energiebesparing in de hand zou moeten werken en dus kostenverlagend zou moeten werken. In 2007 al was de Europese Commissie van oordeel dat het moeilijk is die besparingen te bepalen en dat ze hoe dan ook beperkt zijn. In 2012 erkende uw voorganger eveneens dat de energiebesparingen beperkt zijn. In 1997 kwam de Franse Senaat tot het besluit dat de in het vooruitzicht gestelde of verwachte voordelen de nadelen die de bevolking ondervindt, niet compenseren.

De uurverandering zou een negatieve impact hebben op de volksgezondheid en de verkeersveiligheid, maar ook op de veeteeltsector, de internationale telecommunicatie en het internationale vervoer.

Beschikt u over objectieve gegevens in verband met de reële energiebesparingen? Is de uurverandering nog steeds een relevante hefboom op energieveld? Hebt u weet van negatieve gevolgen van die regeling? Bestaat er een Europees discussiekader? Welk standpunt verdedigt de federale regering?

04.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, monsieur Calomne, je vous remercie pour cette question dont je partage, dans une large mesure, les éléments d'analyse. Sachez-le bien! Cela n'engage que moi mais j'estime que les bénéfiques escomptés de cette mesure, en termes d'énergie, sont en effet très limités en raison de la part de plus en plus limitée de l'éclairage dans la consommation d'électricité. Voilà pour le volet qui me concerne. Parce qu'en réalité, la compétence dans cette matière en Belgique est exercée par le ministre de l'Intérieur. Pour ma part, ma marge de manœuvre est extrêmement limitée. En outre, vous le savez, les décisions en cette matière sont prises au niveau européen.

Comme vous avez fait une question très fouillée, nous allons quand-même élargir et approfondir. Il existe de nombreuses études sur le sujet. Toutes aboutissent plus ou moins à la même conclusion. Les effets au niveau des économies d'énergie, donc mon secteur, sont limités. Le changement d'heure apporte, par contre, des perturbations au niveau des cycles du sommeil pour les enfants en très bas âge mais aussi les animaux d'élevage, etc. Même les enfants en moins bas âge et les adultes souffrent de ces problèmes anti-horaires. Ces mêmes études montrent également, à des degrés divers, d'autres avantages de ce changement d'heure d'ordre psychologique. Alors que le changement d'heure s'opère, il y aurait une meilleure adéquation de la période de travail avec le cycle jour-nuit, l'étalement de la période de loisirs en fin de journée et des effets jugés bénéfiques pour certains commerçants ou certains services.

Vous voyez ainsi qu'il y a à boire et à manger. Toutes les opinions positives ou négatives sont très partagées en cette matière et dépendent souvent de la sensibilité des personnes à ces questions de mesure du temps. La seule chose que nous aurons peut-être apprise ensemble dans cet échange, c'est que nous sommes du même avis.

04.03 Gautier Calomne (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse, même si, comme vous l'avez indiqué, votre compétence est relativement limitée, tant parce qu'elle est exercée en majeure partie par le ministre de l'Intérieur mais aussi parce qu'il s'agit évidemment d'un débat à porter au niveau européen. Je vous suis également reconnaissant de partager un certain nombre des constats et d'être sensible à cette question. J'interrogerai le ministre de l'Intérieur pour avoir son avis sur la question au cas où, sait-on jamais, le débat serait porté au niveau européen, et pour, le cas échéant, influencer la décision qui pourrait être prise.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

La **présidente**: Mme Dierick étant absente, ses questions n°16888 et n°17467 tombent.

05 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les conséquences de l'étude comparative des stratégies de gestion du combustible usé" (n° 17742)

05 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de gevolgen van de vergelijkende studie over de beheersstrategieën voor de verbruikte splijtstof" (nr. 17742)

05.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, comme vous le savez, la direction générale Énergie a publié l'étude relative à

04.02 Minister Marie-Christine Marghem: De verwachte voordelen van deze maatregel op het stuk van energieverbruik zijn volgens mij zeer beperkt, aangezien verlichting een steeds kleiner deel uitmaakt van het elektriciteitsverbruik. Voorts is dit een bevoegdheid van de minister van Binnenlandse Zaken. De beslissingen worden op het Europese niveau genomen.

De conclusie van de meeste studies is dat de energiebesparing klein is en dat de overgang van winter- naar zomertijd de slaapcyclus verstoort. De studies tonen ook bepaalde psychologische voordelen aan, zoals een betere afstemming van de werktijd op het dag-nachtritme, een ruimere spreiding van de vrije tijd op het einde van de dag en voordelen voor bepaalde handelaars.

05.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De AD Energie heeft een

la gestion des combustibles irradiés. Cette étude poursuit l'objectif d'identifier les stratégies de gestion du combustible nucléaire usé envisageables pour la Belgique. Fait remarquable, cette analyse ne se limite pas aux deux options mentionnées dans la décision du Conseil des ministres de 1998. Au total, six stratégies différentes ont été identifiées et étudiées. Nous avons déjà eu deux échanges à ce propos: le 10 janvier et le 14 février. Lors de notre dernier dialogue, je mettais en exergue dans ma réplique le fait que le choix nécessaire de l'une de ces six stratégies aurait un impact non négligeable sur les caractéristiques incontournables du projet de gestion des déchets B&C, que ce soit en termes de volume, de propriétés des matériaux utilisés (notamment en termes de capacité de résister à certaines températures), de profondeur éventuelle, de type de sous-sol à même d'accueillir ces déchets, d'espacement des blocs de confinement des déchets, etc. À l'époque, vous estimiez ne pas être outillée pour répondre à ces aspects en direct, sans avoir une discussion approfondie avec votre collaborateur en charge de ce dossier. J'ose espérer que c'est chose faite depuis lors et que vous êtes à même de faire le topo sur ces aspects et donc de me préciser les impacts de chacun des six scénarios sur le projet de stockage des déchets B&C.

05.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Après en avoir discuté avec l'un de mes collaborateurs, comme il se doit, et chose que je vous avais dite dans les deux précédentes commissions où vous avez posé les mêmes questions le 10 janvier et le 14 février 2017 dernier, je vais vous redire que je pense qu'il est préférable de ne pas mélanger une étude à portée stratégique, dont je vais tenter de vous rappeler dans quelques instants l'objectif, et une discussion de nature plus technique et réglementaire sur un futur concept de stockage géologique pour les déchets B&C.

En effet, mon administration a publié une étude sur les stratégies de gestion du combustible nucléaire belge, qui se voulait prospective et informative. Son objectif était d'identifier des stratégies qui pourraient être envisagées par et pour la Belgique, et de fournir une analyse préliminaire des aspects à considérer, et de servir de document de référence si un tel débat sur cette question devait avoir lieu.

Mon administration était assistée dans ce travail par une équipe interdisciplinaire d'experts issus des milieux académiques belges et des institutions internationales. Ils ont insisté sur l'importance de fixer les hypothèses générales de cette étude et les stratégies de gestion envisagées, mais aussi sur la nécessité d'introduire une analyse transversale de la chronologie des scénarios et de présenter différentes clés de lecture – parfois antagonistes – pour rendre l'étude accessible au plus grand nombre.

Comme indiqué à la page 9 de cette étude, ils ont également souhaité retirer de la discussion certains points qui relevaient plutôt de la mise en œuvre industrielle d'une stratégie de gestion du combustible irradié que de la stratégie en elle-même. Autrement dit, l'objectif est clairement la portée stratégique. Le design du dépôt ou de l'entreposage constituent des exemples de considérations techniques que les experts n'ont pas souhaité voir aborder.

studie over de beheersstrategieën voor de bestraalde splijtstoffen gepubliceerd. Die analyse beperkt zich niet tot de twee opties die in de beslissing van de ministerraad van 1998 vermeld worden. Er werden zes strategieën geïdentificeerd en onder de loep genomen. Zoals ik aangaf tijdens onze jongste gedachtewisseling, zal de keuze van een van die strategieën een grote impact hebben op de inhoud van de plannen voor de berging van het radioactieve afval van categorie B en C, op het stuk van volume, aard van de gebruikte materialen, diepte, types van ondergrond, ruimte tussen de opslagvaten, ...

Kunt u preciseren welke impact elke strategie heeft op de plannen voor de berging van het afval van categorie B en C?

05.02 Minister Marie-Christine Marghem: Zoals ik al eerder heb aangegeven, moet men een duidelijk onderscheid maken tussen een studie in verband met beheersstrategieën en een discussie van technische en réglementaire aard over een toekomstig concept voor de geologische berging van het radioactieve afval van categorie B en C.

De studie van mijn administratie is prospectief en informatief. Ze strekt ertoe verscheidene voor België geschikte strategieën te identificeren, te voorzien in een voorafgaande analyse van de in aanmerking te nemen aspecten, en als referentiedocument te fungeren als dat debat zou worden gevoerd.

Mijn administratie werd bijgestaan door een team van Belgische en internationale deskundigen. Ze hebben benadrukt dat het belangrijk was dat de algemene uitgangspunten van die studie en de mogelijke beheersstrategieën zouden worden vastgelegd en voorts dat er een analyse van de

Mon administration a choisi de les présenter de manière neutre et transparente. Les sensibilités de chacun peuvent conduire à considérer ce dossier sous des angles très différents et à favoriser une grille d'analyse plutôt qu'une autre. La question du choix d'une option de cycle du combustible est en effet complexe.

Parmi les hypothèses retenues par mon administration dans cette étude à portée stratégique, le stockage géologique serait adopté par notre pays comme stratégie de gestion à long terme des déchets radioactifs. De plus, le concept de référence du dépôt géologique de l'ONDRAF, tel que présenté dans son plan "Déchets", serait mis en œuvre, moyennant des aménagements - notamment en termes de dimensionnement et de barrières ouvragées - en fonction de la stratégie de gestion du combustible usé retenue.

En conclusion, et pour répondre à votre question, l'objectif de cette étude ne visait pas à étudier les conséquences de ces stratégies sur un concept technique de dépôt - en volume, en profondeur, en type de roches hautes, en espacement des blocs de confinement de déchets -, mais consistait plutôt à réfléchir aux stratégies possibles de gestion des combustibles belges usés, qui sont envisageables dans le respect du calendrier de gestion des autres déchets B&C, comme le prévoit le plan "Déchets" de l'ONDRAF. Je vous remercie de votre attention.

chronologie van de scenario's zou worden gemaakt en verschillende, soms tegenstrijdige, interpretatie-mogelijkheden zouden worden voorgesteld om die studie voor een zo breed mogelijk publiek toegankelijk te maken. Ze hebben de punten over de industriële implementatie van een beheersstrategie voor de bestraalde splijtstof, zoals de plannen voor de opslag en de berging, uit het debat gelicht.

Mijn administratie heeft ervoor gekozen ze op een neutrale en transparante wijze voor te stellen. België zou voor de geologische opslag, één van de mogelijke hypothesen, als langetermijnstrategie voor het beheer van radioactief afval opteren en er zou uitvoering gegeven worden aan het referentieconcept voor de geologische opslag van NIRAS, mits aanpassingen op het stuk van de dimensionering en kunstmatige barrières, in functie van de gekozen beheersstrategie voor de verbruikte splijtstof.

Het was niet de bedoeling de gevolgen van die strategieën voor een technisch concept voor de opslag te bestuderen maar na te denken over mogelijke beheersstrategieën met inachtneming van het tijdpad voor het beheer van het andere afval van de categorieën B en C dat in het Afvalplan van NIRAS voorgesteld werd.

05.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): J'ai tout à fait conscience que l'objectif de l'étude n'était pas d'étudier l'impact du choix des stratégies sur le type de dépôt B&C. Mais néanmoins, le choix d'une des six stratégies de gestion de combustibles usés (je suppose que vous n'en introduirez pas une septième) aura un impact sur le type de gestion que vous devrez envisager pour les déchets B&C. Dès lors, ce choix à poser, maintenant que vous disposez de cette étude sur la gestion des combustibles usés datant de 2014 (et nous savons les raisons de ce retard), est un préalable à la définition des stratégies en matière de déchets B&C. Nous savons que vous devez faire un choix sur les combustibles usés et qu'il impactera le type et la manière de gérer les déchets B&C. C'est forcément un préalable.

Je reviendrai sur ce sujet tout à l'heure en même temps que mon autre question au sujet des déchets B&C. Vous devez faire le choix d'une option sur le combustible usé avant de faire le choix de la

05.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik weet dat het niet de bedoeling was om de impact van de keuze van een strategie op het type opslag te bestuderen, maar de keuze van één van de zes beheersstrategieën voor de verbruikte splijtstof zal een invloed hebben op het beheer van de afvalstoffen B en C. Nu u op de hoogte bent van die studie, moet er eerst een beheersstrategie voor de verbruikte splijtstof worden gekozen vóór de beheersstrategieën voor de afvalstoffen B en C kunnen worden vastgelegd.

méthodologie de la gestion des déchets B&C. Je ne vois pas comment faire autrement pour sortir de cet aspect logique. Cette décision doit être considérée comme un préalable mais peut-être avez-vous un point de vue différent et s'il échet, j'entendrai votre propos à ce sujet.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

La **présidente**: Monsieur Nollet, je vous laisse la parole pour votre question inscrite au point 12 de l'ordre du jour.

05.04 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, j'en profite pour vous signaler que M. Gilkinet transforme sa question n° 17373 en question écrite.

06 **Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les discussions entretenues avec ENGIE" (n° 17743)**

06 **Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de gesprekken met ENGIE" (nr. 17743)**

06.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, *La Libre* du 3 mars 2017 fait état du fait que vous avez eu des rencontres avec les responsables d'ENGIE autour notamment de la création d'un attelage de partenaires, voire d'actionnaires susceptibles de monter dans le projet appelé "Bianca", mais aussi autour de la prolongation des réacteurs au-delà de 2025.

Mes questions sont dès lors les suivantes. Qu'avez-vous échangé au cours de ces discussions? Quels étaient les éléments mis en avant par ENGIE-Electrabel et quelles ont été vos réactions et réponses ce, tant sur le volet "ouverture du capital" que sur le volet "prolongation au-delà de 2025". Pour ce qui concerne ce deuxième volet, le point de vue d'ENGIE suffira, puisque vous avez rappelé le vôtre tout à l'heure. Par ailleurs, d'autres sujets ont-ils été abordés? Lesquels? Quels étaient les éléments mis en avant par ENGIE-Electrabel et quelles ont été vos réactions?

06.02 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Cher collègue, j'ai bien relu cet article de presse, qui fait état d'une source proche du dossier, lequel précise que les entretiens ont eu lieu entre ENGIE et moi-même. Plus exactement: "Les rencontres avec Marie-Christine Marghem ont eu lieu. Il faut encore rencontrer les Régions." Vous m'en voyez la première étonnée, car en réalité, le 14 février dernier, je n'ai toujours pas eu, bien que je me préoccupe de la situation et que je suive l'évolution de ce dossier de très près, l'entretien sollicité auprès de Mme Kocher. Vous savez très bien pourquoi. À la lecture de la grande interview de Mme Kocher, parue dans plusieurs médias, début mars, vous relèverez qu'"il y a une série de préalables importants avant d'envisager la discussion avec les autorités belges". Elle dit que "des éléments-clefs doivent être fixés au moins sur deux points importants" et qu'"elle n'envisage pas de créer une évolution au sein d'ENGIE avant que ces points-là soient réglés."

Lorsqu'elle estimera que ces points seront réglés, alors, je lui soumettrai deux, trois exemples que j'ai en tête, même si je n'en fais

06.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Volgens de pers heeft u het topmanagement van ENGIE ontmoet in het kader van de oprichting van een partnerschap of van een samenwerkingsverband van aandeelhouders die in het BIANCA-project willen stappen en van de verlenging van de levensduur van de reactoren tot na 2025.

Wat was de inhoud van de gesprekken? Welke pistes heeft ENGIE-Electrabel naar voren geschoven? Werden er andere onderwerpen besproken?

06.02 **Minister Marie-Christine Marghem**: In tegenstelling tot wat u in de pers gelezen heeft, heeft het onderhoud dat ik met mevrouw Kocher heb aangevraagd nog niet plaatsgevonden. In een onderhoud begin maart heeft ze gezegd dat er eerst een aantal belangrijke voorwaarden dienden te worden vervuld alvorens er een gesprek met de Belgische Staat zou kunnen plaatsvinden en dat er volgens haar bij ENGIE geen sprake van een evolutie zal zijn voordat die punten zijn geregeld.

Er heerst nog onzekerheid over de toekomst van Tihange 1, er rijzen vragen bij de financiële resultaten

pas une religion tout à fait certaine puisque Mme Kocher ne m'a pas entretenue précisément, je vous le répète, sur ces éléments-là.

Tihange 1 n'est pas encore sortie d'affaire. Nous sommes d'accord. Nous avons évidemment des résultats financiers qui sont un peu interpellants et une grande transformation au sein d'ENGIE, ce qui lui demande énormément de travail. C'est le propos de votre question suivante.

Vous avez peut-être encore le souhait d'attendre la décision de la Cour constitutionnelle sur un recours ou du Conseil d'État sur d'autres recours. Autant d'éléments, me semble-t-il, qui posent des jalons suffisamment cruciaux pour que, d'une part, en ce qui me concerne, et d'autre part, en ce qui la concerne, nous n'ayons pas encore *motu proprio* décidé de parler de l'avenir comme il était envisagé de le configurer dans ce que l'on a appelé le projet Bianca.

Cette information relayée par la presse est donc inexacte. Quand j'aurai cette discussion ultérieurement, j'en saurai davantage. Je ne doute pas que vous ne manquerez pas de m'interroger à nouveau à ce moment-là. Dès lors, je ferai en sorte de répondre à vos préoccupations dans la mesure du possible.

06.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je m'excuse pour cette question. Vous avez effectivement vu l'extrait du journal à l'origine de ma question. Il y était dit que ces rencontres avaient eu lieu. Je prends acte qu'elles n'ont pas encore eu lieu.

Surtout, je prends acte qu'elles n'auront réellement lieu qu'après la solution, si solution il y a, à propos de Tihange 1 en tout cas, qu'après une vision claire et définitive sur la situation de Tihange 1 et qu'après l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui est une lourde hypothèque sur le dossier.

Je reviendrai après ces deux éléments-là avec la même question sur le projet Bianca. Il n'en demeure pas moins vrai que la situation d'ENGIE est préoccupante, mais j'ai une question spécifique en la matière donc, je ne développerai pas ce point maintenant.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

07 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'impact budgétaire des travaux nécessaires sur le couvercle de Doel 1" (n° 17744)

07 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de budgettaire impact van de noodzakelijke werkzaamheden aan het reactordeksel van Doel 1" (nr. 17744)

07.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la présidente, vous vous souviendrez de l'échange que la ministre et moi-même avons eu en février dernier sur le même sujet. Pour mémoire, et comme convenu avec la ministre, j'avais interrogé M. Jambon sur la question des travaux nécessaires sur les couvercles de Doel 1 et Doel 2 dans le cadre de la prolongation de leur durée de vie. M. Jambon me précisait, en réponse, que des réparations étaient absolument nécessaires sur le couvercle de Doel 1, tout en me renvoyant vers Mme la ministre pour connaître l'impact budgétaire estimé de ces

van ENGIE en er is een ingrijpende hervorming aan de gang bij het bedrijf. Daarnaast zijn er ook nog beroepen hangend bij het Grondwettelijk Hof en de Raad van State.

Uw informatie klopt dus niet. Mevrouw Kocher en ik zullen elkaar later ontmoeten en ik zal op dat ogenblik zo goed mogelijk antwoorden op uw bezorgdheden.

06.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Waarvan akte.

07.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Naar aanleiding van de gedachtewisseling die we in februari over dit onderwerp hielden, heb ik de heer Jambon vragen gesteld over de werken die aan de reactordeksels van Doel 1 en 2 moeten worden uitgevoerd om hun levensduur te verlengen.

travaux nécessaires, d'ores et déjà planifiés lors de la révision de 2018.

Ma question était simple: combien coûtera la simple rénovation, par rapport au remplacement imaginé des deux couvercles et pour lesquels 80 millions avaient été prévus? Lors de la précédente commission, vous n'aviez pas encore les éléments chiffrés nécessaires mais vous me précisiez que vous alliez faire en sorte de les obtenir et de me les transmettre. N'ayant rien reçu, je vous reviens via une question orale pour enfin obtenir cette information qui manifestement semble être aussi dérangeante à donner qu'un secret d'État, ce qu'elle n'est pas et ne peut pas être.

07.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, cher collègue, suite à votre question, Electrabel m'a communiqué ce qui suit.

Le projet "Remplacement des couvercles" n'est qu'une partie de la rubrique "Mécanique primaire" dont le budget est initialement estimé à un total de 82 millions d'euros. Sur cette somme, la partie associée au remplacement des couvercles de Doel 1 et 2 était initialement de 52 millions; la partie associée à l'inspection des couvercles des réacteurs de Doel 1 et 2, de 5 millions. D'autres postes de cette rubrique sont: le remplacement des split pins de Doel 1 et 2, soit les composantes associées aux internes supérieures, pour 10 millions d'euros, et l'ensemble des inspections primaires, pour 10 millions d'euros, qui ont été réalisées en 2015.

Le *scope* actuel du projet se limite donc aux réparations du couvercle Doel 1, au remplacement des CRDM (mécanismes d'actionnement des barres de contrôle), à l'inspection jusqu'en 2019, avec un coût total de 37 millions d'euros, soit 20 millions de moins que par rapport au projet initial.

Vous vous souvenez de toutes nos discussions sur le budget, son caractère indicatif, etc. Cela montre bien que tout cela était parfaitement exact.

Comme je l'ai déjà évoqué dans ma réponse lors de la précédente commission du 14 février dernier, et par Electrabel lors de la sous-commission nucléaire du 24 janvier dernier, à laquelle vous avez fait référence, Electrabel estime que cette diminution de coûts sera certainement compensée par des augmentations de coûts sur d'autres postes, comme par exemple pour les études SMA. Il s'agit des fameuses études sismiques dont nous avons également parlé. Pour éviter toute confusion et toute mauvaise interprétation, vu que la question porte sur la notion d'impact budgétaire, je vous précise également que ceci n'a pas d'impact sur le budget de l'État. On ne sait jamais!

07.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, en fait, si! Votre calcul concernant la redevance est fixé en fonction d'un coût

Hij verduidelijkte dat de herstellingen aan het reactordeksel van Doel 1 absoluut nodig zijn en verwees naar de minister voor de budgettaire impact van die in 2018 geplande werken.

Hoeveel zal de renovatie kosten in vergelijking met de vervanging van de twee reactordeksels waarvoor 80 miljoen euro werd geormerkt? Op de vorige commissievergadering verklaarde u dat u me de cijfergegevens zou meedelen. Aangezien ik niets ontvangen heb, kom ik op het onderwerp terug.

07.02 Minister Marie-Christine Marghem: Electrabel heeft het volgende meegedeeld.

De vervanging van de reactordeksels van Doel 1 en 2 is slechts een onderdeel van de rubriek 'Mécanique primaire' met een budget van 82 miljoen (of 52 miljoen); de inspectie van de reactordeksels van Doel 1 en 2 wordt op 5 miljoen geraamd, de vervanging van de split pins van Doel 1 en 2 kost 10 miljoen en alle primaire inspecties vertegenwoordigen samen 10 miljoen.

Op dit moment worden de ingrepen beperkt tot de herstelling van het reactordeksel van Doel 1, de vervanging van de CRDM's (sturing van de controlestaven) en de inspectie tot in 2019, voor een totaal kostenplaatje van 37 miljoen – of 20 miljoen minder dan het oorspronkelijke project.

Dit bewijst dat het budget – waarover zoveel te doen was – correct was.

Volgens Electrabel zal die kostenvermindering gecompenseerd worden door verhogingen op andere posten, zoals de seismische studies. Die kosten hebben geen impact op de Rijksbegroting.

07.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Die kosten hebben wel

global de 700 millions. Aujourd'hui, on identifie une diminution de 20 millions. C'est le premier poste. Toutes choses restant égales par ailleurs, un bénéfice supplémentaire de 20 millions est généré par Electrabel. En effet, ils considèrent qu'ils devaient remplacer les couvercles, mais ils ne doivent plus le faire. Ils gagnent donc 20 millions. Cependant, Electrabel dit que cela sera compensé parce qu'il y a d'autres études. La seule chose que je demande, c'est que la transparence soit faite sur les plus et les moins dans leur ensemble, et par seulement sur le couvercle, point que nous avons identifié en tant que tel. Je souhaite aussi que la CREG exerce un contrôle sur ces coûts. En effet, autrement, le calcul qui a mené aux 20 millions de redevance est biaisé. On a déjà gonflé artificiellement l'hypothèse des 20 millions en l'occurrence; c'est clairement identifié. Les montants sur lesquels on a établi les 20 millions sont à revoir. Donc oui, il y a là, potentiellement, une perte pour les recettes de l'État.

Pour éviter cette perte, je demande un contrôle de la CREG sur les plus et les moins, et que l'on voie finalement où on en est par rapport à ce qui avait été annoncé, à savoir les 700 millions. Si on a mis à jour les 20 millions de coûts qui ont été gonflés, d'autres coûts vont sans doute aussi diminuer en d'autres endroits. Je rappelle que les montants des études s'élevaient aussi à plus de 50 millions d'euros. Electrabel confie ces études à Tractebel, à l'aise. C'est donc de l'écriture interne. Il serait intéressant d'avoir le détail et de revoir où nous en sommes par rapport aux 700 millions, point par point. De la sorte, nous verrons si l'État pourrait éventuellement récupérer quelque chose, et s'il n'y a pas d'autres coûts qui ont augmenté parallèlement.

07.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, je comprends la récurrence des demandes de M. Nollet sur ce sujet. Je lui répondrai de la même manière en disant que la redevance est un forfait. Il est fixé indépendamment, premièrement, ce qui en fait toute sa valeur par rapport à Tihange 1, par rapport à l'ensemble des coûts des investissements de jouvence. Deuxièmement, ces deux systèmes, y compris celui de la contribution de la répartition, ont été validés par la décision européenne rendue en mars dernier. Je ne vois dès lors pas, dans cette commission, la possibilité de répondre à la question posée. Si vous désirez poursuivre la discussion, ce dont je ne doute pas, je vous propose de poser cette question en sous-commission Sûreté nucléaire au fur et à mesure de l'avancement des travaux par Electrabel.

07.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, cela démontre bien que les modalités que vous avez prévues pour la redevance sont potentiellement un autre cadeau pour Electrabel puisqu'elle peut soustraire les 20 millions et probablement d'autres montants. J'espère bien qu'en sous-commission, nous parviendrons à faire la lumière sur l'ensemble des moins et éventuellement des plus, afin de mettre un chiffre derrière ces moindres recettes pour l'État fédéral.

degelijk gevolgen voor de Staat! Voor de berekening van de vergoeding gaat u uit van een bedrag van 700 miljoen euro. Thans stelt men een vermindering van 20 miljoen euro vast. Daar er voor de rest niets wijzigt, ontstaat er een bijkomende winst van 20 miljoen euro als gevolg van de niet-vervanging van de deksels. Volgens Electrabel zal dat door studies gecompenseerd worden. Ik eis dat men duidelijkheid verschaft over alle plussen en minnen, en niet enkel over het deksel. De berekening waarmee u tot een vergoeding van 20 miljoen euro komt is vertekend. Het gevaar bestaat dat de Staat ontvangsten misloopt.

Om dat te voorkomen vraag ik dat de CREG een controle zou uitvoeren. Er zullen ongetwijfeld nog andere kosten verminderen, zoals de studies die voor meer dan 50 miljoen euro aan Tractebel toevertrouwd werden. Het zou interessant zijn te weten hoe het nu staat met die 700 miljoen euro en na te gaan of de overheid niets kan recupereren...

07.04 Minister Marie-Christine Marghem: Ten eerste is de vergoeding een forfait dat onafhankelijk van de investeringen voor de levensduurverlenging werd vastgesteld. Ten tweede werden die twee systemen – ook dat voor de repartitiebijdrage – goedgekeurd door de Europese beslissing van maart. Ik stel u voor dat u de vraag in de subcommissie voor de Nucleaire Veiligheid stelt.

07.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Een en ander bewijst dat de modaliteiten voor de vergoeding nog een potentieel cadeau vormen voor Electrabel, dat de 20 miljoen en waarschijnlijk nog andere bedragen in mindering kan brengen. Ik hoop dat we in de subcommissie licht kunnen werpen op de minnen en eventueel de plussen, om een cijfer te

kunnen plakken op die ontvangstendering voor de Staat.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

08 Questions jointes de

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'axe énergie du pacte national pour les investissements stratégiques" (n° 17745)
- M. Michel de Lamotte à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le volet politique énergétique du pacte d'investissement" (n° 17769)

08 Samengevoegde vragen van

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het energieluik van het nationale pact voor strategische investeringen" (nr. 17745)
- de heer Michel de Lamotte aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het luik 'energiebeleid' van het investeringspact" (nr. 17769)

08.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, le gouvernement fédéral a présenté le 31 mars les éléments de la phase opérationnelle de son pacte national pour les investissements stratégiques. Un des axes retenus pour ce pacte – et c'est une bonne chose – est l'énergie. Je ne sais pas si vous avez vu, validé ou écrit la diapositive en lien avec le pacte d'investissement énergétique. J'ai trouvé ça fabuleux. Il y a une phrase qui dit ceci: "approvisionnement énergétique à partir d'énergies". Chapeau. Je n'osais pas imaginer un approvisionnement énergétique à partir d'autre chose que de l'énergie. Il y a plusieurs formes d'énergies, nous sommes bien d'accord.

08.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Op 31 maart heeft de regering de onderdelen van de operationele fase van haar Nationaal Pact voor strategische investeringen gepresenteerd, waarvan energie een van de pijlers is.

In de Franse versie wordt er gewag gemaakt van "approvisionnement énergétique à partir d'énergies".

08.02 Marie-Christine Marghem, ministre: (...)

08.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Coupable, non. Il y a un oubli. Vous allez donc certainement nous éclairer pour savoir si le mot qui a été biffé, oublié, raturé juste avant la conférence de presse était soit, je vous laisse le choix, a) "énergies renouvelables" auquel cas je vous applaudirai, soit b) "énergies nucléaires" auquel cas je vous condamnerai et je vous mettrai en défaut par rapport à ce que vous avez dit tout à l'heure, à savoir la déclaration de politique gouvernementale où les choses sont claires, soit c) "énergies polluantes", tout aussi mauvaises que le nucléaire.

08.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Welk woord is men vergeten te vermelden: "hernieuwbare", "nucleaire" of "vervuilende"?

Madame la ministre, aujourd'hui nous voulons voir clair: a, b ou c?

08.04 Michel de Lamotte (cdH): Madame la ministre, c'est une bonne nouvelle que ce jour où nous ont été annoncés les investissements susceptibles d'être réalisés par le pacte d'investissement au niveau d'un certain nombre d'investissements énergétiques.

08.04 Michel de Lamotte (cdH): De in het Nationaal Pact aangekondigde energie-investeringen zijn goed nieuws.

J'ose croire qu'il sera mis en œuvre de manière différente que le pacte d'investissement de l'Europe dans le cadre duquel des choses sont encore attendues. À la lecture de la présentation du volet énergétique, j'étais tout à fait séduit dans le sens où nous attendons effectivement un vrai pacte d'investissement, un vrai pacte énergétique ainsi que des décisions qui se réalisent sur le terrain avec des flux financiers importants. Oui, madame la ministre, le pacte

We wachten inderdaad op beslissingen die realiteit worden, met verregaande financiële gevolgen en we hebben nood aan een heus energiepact met de vereiste investeringen.

Welke verbanden zullen er zijn

énergétique doit intégrer des investissements adéquats.

Quels seront alors les liens entre le pacte d'investissement et le pacte énergétique sur le bureau de tous les ministres de l'Énergie? On parle du pacte d'investissement maintenant alors que le pacte énergétique est annoncé pour la fin de l'année. Je suis dans l'attente.

Y a-t-il des mesures nouvelles dans le volet énergétique de ce plan d'investissement? Si oui, laquelle ou lesquelles? Comment comptez-vous les financer? Confirmez-vous que ce pacte ne contient rien de spécifique à la problématique des centrales au gaz?

La **présidente**: Un choix multiple avec un petit d, ajouté par M. de Lamotte.

08.05 Michel de Lamotte (cdH): Comme dans "de Lamotte".

08.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Ma réponse au questionnaire est évidemment a. (*Applaudissements de M. Nollet*) Le volet énergie de ce plan national me fait travailler sur deux axes: le futur pacte énergétique interfédéral, de concert avec mes collègues régionaux, qui doit doter notre pays d'une vision et d'un cadre sur son futur énergétique; le Fonds de transition énergétique dont le dossier est au Conseil d'État d'où il devrait revenir à la fin du mois ou au début du prochain. Ce dernier servira à soutenir des projets de recherche et de développement ainsi que d'innovation dans les matières énergétiques, notamment dans le stockage de l'énergie.

Il va sans dire que les énergies renouvelables occupent une place de choix dans le plan national d'investissement, notamment au titre du Fonds de transition énergétique. Des investissements complémentaires ont été consentis par le privé et soutenus par le cadre public: dans l'éolien offshore et, récemment, dans la prise en mer – comme vous l'avez constaté avec la décision relative au MOG (*Modular Offshore Grid*).

S'agissant de la production d'électricité à partir de l'énergie nucléaire, la position du gouvernement vous est bien connue. Il convient de respecter la législation en vigueur qui prévoit le *phase out* en 2025. Pour les centrales au gaz, ce point sera prochainement abordé en intercabinets sur la base des conclusions que la DG Énergie m'aura remises.

Cela étant dit, il y a lieu de vous signaler que la phase opérationnelle du pacte vient d'être lancée et que des orientations plus précises pourront être fournies dans les prochains mois.

En résumé, voilà mon canevas pour les prochaines semaines.

tussen het nationaal pact voor strategische investeringen en het energiepact waaraan de ministers van Energie werken? Zal het onderdeel energie van dit investeringsplan nieuwe maatregelen bevatten? Hoe wil u die financieren? Bevestigt u dat dit pact met geen woord rept van gascentrales?

08.06 Minister **Marie-Christine Marghem**: Het woord "hernieuwbaar" ontbreekt natuurlijk. Voor het onderdeel energie van het nationaal pact werk ik aan twee pijlers: het toekomstige interfederale energiepact in overleg met mijn collega's van de Gewesten en het Energietransitiefonds. Het koninklijk besluit tot oprichting van dit fonds werd voorgelegd aan de Raad van State en het advies wordt binnen twee weken verwacht. Het besluit strekt ertoe onderzoeks-, ontwikkelings- en innovatieprojecten inzake energie en meer bepaald inzake opslag te ondersteunen.

Hernieuwbare energiebronnen nemen in het nationale investeringsplan een belangrijke plaats in, en dan denk ik meer bepaald aan het Energietransitiefonds. Er komen ook aanvullende investeringen van de privésector voor offshorewindenergie en voor het stopcontact op zee. U kent het regeringsstandpunt over nucleaire energieproductie: de kernuitstap is conform de geldende wetgeving voor 2025 gepland. Het dossier van de gascentrales komt binnenkort op de interkabinettenvergadering aan bod, op grond van de conclusies van de AD Energie.

De operationele fase van het pact is van start gegaan: in de loop van de volgende maanden zal de

koers nauwkeuriger kunnen worden uitgezet.

La **présidente**: Madame la ministre, avant que je ne donne la parole à M. Nollet, je souhaiterais que le secrétariat de la commission puisse recevoir l'arrêté relatif à votre Fonds, une fois qu'il aura été soumis au gouvernement après l'avis du Conseil d'État, de même que ce dernier. Cela soulèvera probablement des questions.

De **voorzitter**: Het zou goed zijn indien de commissie over de tekst van het besluit houdende oprichting van het fonds en over het advies van de Raad van State in dat verband zou kunnen beschikken.

08.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je m'exclame tout d'abord: "Ouf!", car vous avez opté pour la réponse a. Plus sérieusement, je trouve cela intéressant. En effet, un item considère que le pacte d'investissement doit intervenir par deux biais différents et, je suppose, complémentaires en termes d'énergies renouvelables. Il s'agit premièrement du Fonds de transition énergétique – dont les montants sont notoirement dérisoires. Deuxièmement, j'ose espérer que d'autres montants sont en jeu, puisqu'on parle d'approvisionnement énergétique à partir de sources d'énergies renouvelables en deux endroits différents, comme le montre la diapositive.

08.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het investeringspact volgt een tweesporenbeleid wat hernieuwbare energiebronnen betreft. Er is een rol weggelegd voor het Energietransitiefonds, maar dat beschikt slechts over beperkte bedragen. Ik hoop dat er voor de energiebevoorrading uit hernieuwbare energiebronnen grotere bedragen worden uitgetrokken.

Je suivrai évidemment ce dossier avec attention et viendrai vous réinterroger. Enfin, j'ose espérer que cette correction sera transmise au premier ministre, eu égard aux diapositives qui figurent sur le site de sa conférence de presse.

La **présidente**: Monsieur de Lamotte, avec un petit "de", vous avez la parole.

08.08 Michel de Lamotte (cdH): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse, qui comporte deux aspects. Dans le premier, vous abordez des points dont nous étions déjà informés. J'aimerais vous poser des questions complémentaires à ce sujet. L'offshore, nous l'attendons – vous l'avez évoqué.

08.08 Michel de Lamotte (cdH): U hebt een aantal punten herhaald die al eerder bekend waren.

U hebt het over het rapport van de AD Energie. Kunnen we dat rapport inzien?

Le MOG, le projet de loi va arriver. Mais vous évoquez le rapport de la DG Énergie et ses conclusions. Pouvons-nous avoir connaissance de ce rapport?

08.09 Marie-Christine Marghem, ministre: Je n'ai pas encore eu ce rapport. (...)

08.10 Michel de Lamotte (cdH): Vous avez une idée du délai?

08.11 Marie-Christine Marghem, ministre: J'ai adressé un rappel à la DG Énergie. J'attends.

08.11 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik wacht op het rapport en ik heb de AD Energie een rappel gestuurd.

La **présidente**: Le secrétariat pourra poser la question.

08.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui, tout à fait.

08.13 Michel de Lamotte (cdH): Vous avez été très silencieuse sur les montants généraux qui sont prévus dans ce pacte d'investissement. J'attends très rapidement une précision sur ces

08.13 Michel de Lamotte (cdH): Ik wacht ook op details over de financiering. Betreft het volgens u

montants.

Je vous demandais aussi si ce pacte d'investissement était, selon vous, un pacte d'investissement interfédéral ou simplement fédéral.

08.14 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous savez que quand le premier ministre a lancé ce plan national d'investissement, il a invité les Régions à participer puisque ce plan doit s'établir sur tout le territoire.

L'État, d'une manière générale, n'a pas vocation à investir comme une entreprise. En revanche, il a pour vocation à créer des conditions qui permettent l'investissement sur tout son territoire, de relancer une mécanique vertueuse de développement économique, précisément dans les matières énergétiques. Comme vous le savez, dans ces matières, contrairement à d'autres compétences régaliennes fédérales, je n'ai pas à travailler avec l'argent du contribuable excepté dans les soutiens qui sont éventuellement fournis pour l'une ou l'autre énergie. En revanche, je travaille énormément avec les entreprises.

Toutefois si les entreprises ne trouvent pas un cadre d'investissement rassurant, précis, sûr, pérenne, qui permette à leurs investissements de se déployer de façon sécurisante et sécurisée, nous avons un problème. Tel est le fil conceptuel et conducteur d'un plan national d'investissement en énergie.

Les Régions ont donc évidemment aussi beaucoup à y investir et à y régler.

La **présidente**: Madame la ministre, nous n'allons pas tout développer.

08.15 Marie-Christine Marghem, ministre: Je réponds à sa question. La question des compteurs intelligents a été abordée tout à l'heure. Je me limite à cela. Cela fait partie des choses qui doivent être mises en place, avec les GRD, par les instances régionales.

08.16 Michel de Lamotte (cdH): Madame la ministre, le premier ministre a annoncé que ce pacte d'investissements serait examiné par un groupe d'experts, avec des personnalités bien connues. Quels sont leurs missions, leur mandat, leurs contraintes? Je poserai la question ultérieurement.

La **présidente**: Posez-la au premier ministre.

08.17 Marie-Christine Marghem, ministre: Je crois qu'il faut poser la question au premier ministre.

08.18 Michel de Lamotte (cdH): Pour la politique énergétique, avez-vous donné des instructions ou pas?

een federaal of interfederaal investeringspact?

08.14 Minister **Marie-Christine Marghem**: De eerste minister heeft de Gewesten uitgenodigd om eraan deel te nemen. De overheid moet de omstandigheden creëren voor een investering over het hele land en voor een economische ontwikkeling, met name in energiezaken, waarbij men strikt gesproken niet met belastinggeld werkt. De ondernemingen moeten in een geruststellend investeringskader kunnen werken.

De Gewesten moeten uiteraard ook hun rol spelen, met name wat de reglementering betreft.

08.15 Minister **Marie-Christine Marghem**: We hebben het daarnet gehad over de slimme meters: dat maakt deel uit van wat de gewestelijke instanties moeten invoeren, samen met de distributienetbeheerders.

08.16 **Michel de Lamotte** (cdH): De eerste minister heeft aangekondigd dat er een stuurgroep zou worden opgericht met betrekking tot het investeringspact. Wat is de opdracht en het mandaat van die stuurgroep?

08.17 Minister **Marie-Christine Marghem**: Dat moet u aan de eerste minister vragen!

08.18 **Michel de Lamotte** (cdH): Heeft u instructies gegeven op het stuk van energie?

08.19 Marie-Christine Marghem, ministre: Pas pour l'instant, mais je me vois éventuellement le faire.

08.19 Minister **Marie-Christine Marghem**: Momenteel nog niet, maar ik zou dat kunnen doen.

08.20 Michel de Lamotte (cdH): Nous essayons de vous aider.

08.21 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Si on regarde la liste, elle n'a pas été retenue.

08.22 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vois la perche que vous m'envoyez. C'est formidable.

La **présidente**: Une demande pressante de deux membres de la commission est que vous ayez votre mot à dire par rapport aux experts sur la problématique des investissements en matière d'énergie renouvelable.

08.23 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je ne me joins pas à cela. Elle a proposé son nom. Elle n'a pas été retenue. Je comprends le premier ministre.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

09 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la réponse de l'ONDRAF au courrier du 7 novembre" (n° 17750)

09 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het antwoord van NIRAS op de brief van 7 november" (nr. 17750)

*Voorzitter: Michel de Lamotte.
Président: Michel de Lamotte.*

09.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, lors de notre commission du 14 février dernier, vous précisiez ne pas encore avoir eu de réponse à votre courrier du 7 novembre 2016 demandant à l'ONDRAF de revoir sa proposition en termes de politique nationale pour les déchets nucléaires B et C de telle sorte qu'elle ne comprenne plus de choix prédéfini en termes de type de couche géologique pour l'accueil de ces déchets. Cette absence de réponse était d'autant plus surprenante que le conseil d'administration de l'ONDRAF, réuni le 16 décembre, avait pris position en la matière.

09.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Op 14 februari gaf u aan dat u nog geen antwoord had gekregen op uw brief waarin u NIRAS verzocht haar voorstel voor het radioactief afval van de categorieën B en C te herzien opdat het geen op voorhand bepaalde keuze meer zou bevatten inzake de geologische lagen voor de berging van dat afval. De raad van bestuur van NIRAS had hierover nochtans op 16 december een standpunt ingenomen.

Madame la ministre, quand avez-vous reçu réponse de l'ONDRAF? J'ai cru lire la réponse dans la presse ce matin.

Que contient précisément cette réponse? J'ai également obtenu, pour partie, des éléments dans la presse de ce jour.

Quelles suites avez-vous ou allez-vous donner à cette réponse et suivant quel calendrier? Nous sommes dans un fameux nœud et je ne vois pas encore clairement comment vous vous positionnez.

Wanneer hebt u dat antwoord gekregen? Wat is de inhoud ervan? Welk gevolg zult u daaraan geven?

09.02 Marie-Christine Marghem, ministre: (...)

09.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): La date de la réponse de l'ONDRAF.

09.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur le député, chers collègues, j'ai reçu, le 17 mars 2017, une réponse de l'ONDRAF, via son courrier daté du 15 mars 2017. Les éléments principaux de ce courrier sont les suivants et reprennent d'ailleurs, en grande partie, les éléments contenus dans le courrier que le ministre Kris Peeters et moi-même avons adressé à l'ONDRAF en novembre 2016.

L'ONDRAF a demandé d'explicitier et de motiver plus avant la demande d'adaptation de la politique nationale pour les déchets des catégories B et C faite par le ministre Peeters et moi-même. L'ONDRAF rappelle sa volonté de travailler sur les principes mis en œuvre avec succès depuis 1998, dans le cadre du dossier de la catégorie A. Elle insiste sur l'urgence de fixer la politique nationale des catégories B et C dont la base est connue: le stockage géologique. Le conseil d'administration de l'ONDRAF a décidé d'aborder à nouveau ce dossier après avoir pris connaissance des compléments d'information qui seront apportés.

Pour rappel, le courrier du 7 novembre 2016 que nous avons adressé à l'ONDRAF reprenait ces éléments. "Vu l'importance de disposer et d'établir un consensus politique et sociétal suffisant et vu que la décision se rapporte à une période excédant la durée d'une législature", était-il indiqué dans ce courrier, nous demandions à l'ONDRAF d'intégrer sa proposition dans une approche par phases. Nous insistions d'ailleurs pour que l'ONDRAF utilise son expérience acquise dans le projet de stockage en surface pour déchets de faible et moyenne activité à vie courte. Nous demandions à l'ONDRAF de préparer une proposition de politique nationale B et C concernant le principe du stockage géologique. Notre courrier soulignait déjà l'importance de la prise d'une telle décision.

Je m'entretiens actuellement avec le ministre Peeters pour donner les suites nécessaires à ce dossier. Nous reprendrons ensuite les discussions avec l'ONDRAF.

09.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, vous confirmez le contenu de la réponse. Donc, un vrai problème se pose. L'ONDRAF veut indiscutablement brûler les étapes. C'est un fait. Surtout, derrière cela, se profile un blocage, puisque votre position est incompatible avec celle de l'ONDRAF. Vous allez donc entreprendre des discussions bilatérales, d'abord avec le ministre Peeters, qui est compétent en la matière, et ensuite avec l'ONDRAF.

Au-delà de ces dialogues nécessaires, si l'on analyse objectivement la situation, nous devons considérer que prendre une décision à cet égard est prématuré, y compris sur le principe du stockage géologique. En effet, comme vous le savez, l'Agence fédérale n'a pas fermé la porte à d'autres formes – elle parle encore du forage en profondeur – ou à d'autres options. On peut ainsi de plus en plus imaginer le stockage en surface, eu égard aux évolutions, que nous

09.04 Minister Marie-Christine Marghem: Ik heb op 17 maart een antwoord van NIRAS ontvangen. NIRAS vraagt daarin het verzoek van minister Peeters en mijzelf om bijsturing van de nationale beleidsmaatregel voor het langetermijnbeheer van het radioactieve afval van categorie B en C nader te expliciteren en te motiveren, herinnert eraan te willen werken op grond van de principes die sinds 1998 met succes werden gehanteerd voor het afval van categorie A, en dringt aan op de dringende vaststelling van een nationale beleidsmaatregel voor het beheer van het afval van categorie B en C, met als uitgangspunt geologische berging. De raad van bestuur van NIRAS heeft beslist om dat dossier opnieuw te bespreken na te hebben kennisgenomen van de aanvullende informatie die verstrekt zal worden.

We hadden NIRAS verzocht haar voorstel in te passen in een gefaseerde aanpak en erop aangedrongen dat NIRAS zich zou baseren op haar ervaring met het project voor de oppervlaktebergingsinstallatie voor laag- en middelactief kortlevend afval.

Ik zal met minister Peeters bespreken hoe we gevolg zullen geven aan dat dossier, alvorens de besprekingen met NIRAS te hervatten.

09.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): We hebben dus bevestiging van het feit dat NIRAS te hard van stapel wil lopen en dat er een blokkering is aangezien uw standpunt onverenigbaar met dat van NIRAS is.

Het is nog te vroeg om ter zake een beslissing te nemen, met inbegrip over de geologische opslag, aangezien het federaal agentschap in functie van de wetenschappelijke evolutie andere opslagmethoden, zoals diepte-

pouvons présumer, de la science. Même au sujet d'un site unique, l'Agence fédérale n'a pas marqué son accord. Quant à l'idée du territoire belge retenu pour le lieu du stockage, les producteurs eux-mêmes l'ont remise en question. Bref, tout cela est contesté. Il convient donc de reprendre le dossier plus en amont. Pour revenir à ma question de tout à l'heure, il faut d'abord définir ce qu'il en est pour le combustible irradié, puisqu'on ignore quel est le volume qui devra être réservé.

Je ne puis donc que vous inviter, madame la ministre, par delà ce dialogue relatif au courrier et à la succession des réponses qu'il a entraînées, à reprendre le dossier plus en amont et à réorchestrer une étude générale portant sur toutes les possibilités et qui devra les étayer scientifiquement. En outre, vous devez empêcher l'ONDRAF de se braquer sur un seul et même scénario, qui est l'enfouissement à deux cent mètres de profondeur, sous le site de Mol. Pour cet organisme, c'est évidemment la solution la plus simple! C'est aussi probablement celle qu'il considère comme étant la moins chère parmi les options de stockage géologique. Pour autant, ce n'est pas celle qui répond à l'ensemble des besoins en termes de sûreté et de sécurité.

Qui plus est, n'oubliez pas, et cela a été énoncé dans les réponses, qu'une étude d'impact environnemental est toujours nécessaire si l'on constate la moindre évolution ou si aucun rapport n'a été élaboré. Or c'est bien le cas, puisque l'ONDRAF se braque depuis presque vingt ans sur une seule hypothèse, qui est la plus simple à ses yeux.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

10 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la situation inquiétante d'ENGIE" (n° 17751)

10 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de verontrustende situatie bij ENGIE" (nr. 17751)

10.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): En effet, monsieur le président, on le sait, Engie, la maison-mère d'Electrabel est mal en point: pour la troisième fois en quatre ans, ses comptes sont en perte. La valeur de son cours en bourse a été divisée par deux en trois ans. Des retards s'accumulent dans la concrétisation de son plan de cession d'actifs et d'investissements, décalant d'autant dans le temps les effets attendus et la visibilité sur les perspectives financières, sans oublier que la guerre semble continuer de plus belle au sommet entre Gérard Mestrallet, président et sa directrice générale, Isabelle Kocher.

En 2015, alors que le groupe affichait une perte de plus de 5 milliards, il a malgré tout accordé près de trois milliards à ses actionnaires, soit plus de la moitié de son résultat opérationnel courant. Par ailleurs, l'autorité française de la concurrence vient d'infliger une amende de 100 millions d'euros à l'entreprise en raison de l'utilisation du fichier clients hérité de son ancien monopole pour commercialiser ses offres de marché. Et tout cela sans prendre en compte l'impact d'une sous-évaluation récurrente des provisions constituées pour faire face aux coûts du démantèlement de ses vieilles centrales nucléaires belges et de la gestion future des déchets produits.

Quelle est votre analyse de la situation du groupe? N'êtes-vous pas

boringer en bovengrondse opslag, niet uitsluit. Het agentschap heeft het idee van een enkele site verworpen en de producenten hebben zelf vraagtekens bij de keuze van een site in België geplaatst. Het dossier moet dan ook weer van voren af aan ter hand worden genomen en men moet nagaan hoe het precies met de bestraalde splijtstof staat aangezien men niet weet in welk volume men moet voorzien.

Men moet alle mogelijkheden onderzoeken, ze wetenschappelijk onderbouwen en voorkomen dat NIRAS zich uitsluitend focust op het scenario van de ondergrondse berging op een diepte van 200 meter onder de site in Mol. Dat is de eenvoudigste en goedkoopste optie maar niet noodzakelijk de veiligste!

10.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Voor de derde keer op vier jaar tijd tekent ENGIE, het moederbedrijf van Electrabel, een verlies op en zijn beurswaarde is in drie jaar tijd gehalveerd. Het plan van het bedrijf voor de overdracht van activa en investeringen heeft vertraging opgelopen, waardoor de gevolgen ervan zijn uitgesteld en dan is er nog de oorlog aan de top tussen voorzitter Gérard Mestrallet en algemeen directeur Isabelle Kocher.

Ondanks een verlies van 5 miljard euro heeft de groep in 2015 3 miljard euro uitgekeerd aan haar aandeelhouders. De Franse mededingingsautoriteit heeft haar trouwens een boete van

inquiète quant à la capacité qu'aura cet acteur, que vous avez maintenu dominant sur la scène énergétique belge, d'assumer ses responsabilités, que ce soit en termes de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité tout court? On sait que de nombreux investissements sont nécessaires pour tenter de colmater ou à tout le moins de dissimuler les faiblesses de centrales nucléaires qui ont atteint la durée de vie pour laquelle elles ont été initialement construites. Par ailleurs, comment appréciez-vous le fait qu'Engie - en dépit de ce que dit la loi et de vos affirmations répétées lors des débats parlementaires - continue à valoriser une prolongation de 20 ans pour la moitié des unités de seconde génération (Doel 3 et 4, Tihange 2 et 3) dans ses comptes consolidés qui viennent d'être publiés? On sait que GDF-Suez avait chiffré dans son document de référence 2014 le risque de dépréciation à 4,4 milliards en cas de non-prolongation des centrales au-delà de ce qui était prévu pour Tihange 1. C'est dire l'enjeu et le poids de l'hypothèse utilisée en contradiction flagrante avec la loi dans l'équilibre pourtant déjà très précaire de la situation financière 2016 de cet opérateur et dès lors, la fragilité sur laquelle repose toute la construction de votre modèle énergétique au moment où le secteur du nucléaire plonge partout dans le rouge; le dépôt de bilan par Westinghouse le 29 mars dernier étant la face visible de l'iceberg du désastre généralisé d'un secteur dépassé par les évolutions technologiques et la transition énergétique en cours partout sauf en Belgique.

100 miljoen opgelegd voor het gebruik van het klantenbestand van haar vroegere monopolie. Ze heeft tot slot geen rekening gehouden met de onderwaardering van de voorzieningen voor de ontmanteling van de Belgische kerncentrales en het beheer van het geproduceerde afval.

Hoe analyseert u de situatie van de groep? Vreest u niet dat deze speler, die u een dominante positie in België hebt laten behouden, niet bij machte zal zijn om zijn verantwoordelijkheden inzake energievoorziening en veiligheid op te nemen? Wat vindt u ervan dat ENGIE – niettegenstaande de wet en uw beweringen – in zijn geconsolideerde rekeningen een verlenging met 20 jaar valoriseert voor de helft van de eenheden van de tweede generatie (Doel 3 en 4, Tihange 2 en 3)? GDF-SUEZ had het risico op een waardevermindering bij niet-verlenging van de levensduur van de centrales op 4,4 miljard geraamd. Uw energiemodel is derhalve uiterst kwetsbaar wanneer de technologisch verouderde kernsector overal negatieve cijfers optekent.

10.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, chers collègues, tout d'abord, je voudrais vous dire qu'il ne m'appartient absolument pas de commenter les résultats de sociétés privées. J'aimerais le rappeler. D'autre part, sans remettre en cause les éléments que vous mettez en avant, je constate néanmoins - vous allez vous en rendre compte - que les informations que vous reprenez sont tout à fait parcellaires.

10.02 Minister **Marie-Christine Marghem**: Het is niet aan mij om de resultaten van privébedrijven te becommentariëren, en bovendien – zonder afbreuk te willen doen aan uw informatie – lijken uw gegevens onvolledig.

En effet, dans les résultats annuels publiés par ce groupe, je constate une baisse continue de la dette nette de cette société. Dans les notations de crédits réalisées par les sociétés de notation S&P et Moody's, la société Engie se retrouve, en avril 2017, la meilleure parmi les autres *utilities* énergétiques européennes. Comme EDF, au niveau A-, avec une perspective négative chez S&P. Au niveau A2, avec une perspective stable chez Moody's. L'ensemble des autres *utilities* sont moins bien classées, comme Iberdrola, Vattenfall NL, Gaz naturel, E.ON, RWE.

Uit de jaarresultaten van de groep blijkt dat haar nettoschuld gestaag daalt. In de kredietbeoordelingen van S&P en Moody's van april 2017 is ENGIE het best scorende Europese energiebedrijf.

Lors de la publication de ces résultats annuels au mois de mars dernier, cette société a plutôt indiqué être en avance sur son grand plan de transformation. Plus de 50 % de cessions ont été signées. Cette société prépare le futur et investit dans l'innovation et le digital, par exemple. Elle indique donner la priorité aux options les moins

Bij de bekendmaking van zijn jaarresultaten gaf het bedrijf te kennen dat het voorloopt op zijn transformatieplan. Meer dan 50 % van de te verkopen activa werd al afgestoten. De onderneming investeert in innovatie en digitale ontwikkeling. Het bedrijf verleent

émettrices en CO₂ et est déjà à 81 % de son objectif. Ces activités représentent plus de 90 % de son EBITDA. Ceci forme donc un tableau différent de celui que vous avez tracé.

En ce qui concerne la sûreté des centrales nucléaires, compétence de mon collègue le ministre de l'Intérieur, vous avez eu toute latitude pour en discuter avec les dirigeants de l'exploitant fin janvier, au cours d'une réunion de la sous-commission Sécurité nucléaire. Comme vous le savez, d'importants investissements de sûreté et de sécurité, pour plus de 1,3 milliard d'euros, seront réalisés sur Doel 1 et 2 et Tihange 1, sous le contrôle de l'AFCN, leur permettant de continuer ainsi leur exploitation.

Il faut constater, et c'était le débat en commission au début de l'année 2016, que la disponibilité des centrales nucléaires, à l'exception de Tihange 1, a retrouvé en 2016 des chiffres comparables aux meilleurs exploitants. Je cite: 79 % pour Doel 1, 79 % pour Doel 2, 82 % pour Doel 3, 96 % pour Doel 4, 33 % pour Tihange 1, 96 % pour Tihange 2 et 85 % pour Tihange 3, soit une moyenne de 79 %.

Il y a eu au total six arrêts automatiques des sept réacteurs en 2016, moins d'un par réacteur en moyenne: deux pour Doel 1, un pour Doel 3, un pour Tihange 1, deux pour Tihange 2.

En ce qui concerne la part de marché de la société Electrabel, en lisant le dernier rapport annuel de la CREG, je constate une diminution continue de la part de marché de gros de ce producteur entre 2007 et 2015 en Belgique. Il y a un tableau dont je dispose et que je peux vous envoyer.

Sur le même sujet, je constate que la Commission européenne s'est exprimée à deux reprises au cours du mois de mars. D'une part, pour souligner que la prolongation des centrales de Doel 1, Doel 2 et Tihange 1 était conforme aux objectifs du traité Euratom, la stratégie de l'Union européenne dans le domaine de l'énergie ayant pour principaux objectifs les approvisionnements énergétiques sûrs et fiables, un marché de l'énergie concurrentiel qui assure des tarifs énergétiques abordables et une énergie durable à faible émission de gaz à effet de serre. D'autre part, en ce qui concerne une éventuelle aide d'État et l'effet éventuel sur la concurrence, la Commission a décidé que l'aide notifiée était compatible avec le marché intérieur. Elle a également considéré que l'engagement pris par Electrabel de mettre sur les marchés organisés, et ainsi aux autres fournisseurs, une quantité d'électricité équivalente à la totalité de Doel 1 et de Doel 2 et de sa part dans Tihange 1 permet, je cite: "d'assurer que la prolongation n'entraînera pas de distorsion excessive de la concurrence". Ceci permettra d'accroître les échanges sur ces marchés en augmentant leur liquidité. Cette mesure permettra de remédier à la distorsion de concurrence sur le marché de détail en garantissant l'accès à des fournisseurs alternatifs à une partie de cette production d'Electrabel.

En ce qui concerne votre question relative au fait qu'Engie continuerait à valoriser une prolongation de 20 ans pour la moitié de ses unités de seconde génération dans ses comptes consolidés, je suppose que vous faites référence à la publication "Documents de référence" de la société Engie. Je vous rappelle ici, mais également dans d'autres questions de ce jour, que l'accord de gouvernement

priorité aan de opties die het minst CO₂ uitstoten en heeft 81 % van zijn doelstelling bereikt. Die activiteiten vertegenwoordigen meer dan 90 % van zijn ebitda. Die gegevens vormen een tabel die sterk verschilt van de uwe.

In de subcommissie voor de Nucleaire Veiligheid kon u de veiligheid van de kerncentrales eind januari met de exploitant bespreken. Dankzij investeringen ten belope van meer dan 1,3 miljard in veiligheid en de beveiliging van Doel 1 en 2 en Tihange 1, onder toezicht van de FANC, zullen die centrales verder kunnen worden uitgebaat.

Met uitzondering van Tihange 1 waren de cijfers in verband met de beschikbaarheid van de kerncentrales in 2016 vergelijkbaar met die van de beste exploitanten.

In 2016 vonden voor de zeven reactoren zes automatische noodstops plaats: twee voor Doel 1, één voor Doel 3, één voor Tihange 1 en twee voor Tihange 2.

Tussen 2007 en 2015 is het marktaandeel van Electrabel op de groothandelsmarkt voortdurend gedaald.

De Europese Commissie heeft erop gewezen dat de verlengde uitbating van Doel 1, Doel 2 en Tihange 1 overeenstemt met de doelstellingen van het Euratom-verdrag inzake bevoorradingszekerheid, inzake een competitieve markt en betaalbare tarieven en inzake duurzame energie met lage broeikasgasemissies.

Wat het mededingingsaspect betreft, besliste de Commissie dat de aangemelde steun verenigbaar is met de interne markt. Electrabel heeft zich ertoe verbonden de in Doel 1 en 2 geproduceerde elektriciteit en de elektriciteit die overeenstemt met zijn deel in Tihange 1 op de georganiseerde markt en dus bij de andere

ainsi que la loi prévoient toujours une sortie du nucléaire en 2025. Ceci est la position du gouvernement. Une société privée comme Engie a toute latitude pour réfléchir et élaborer tous scénarios, hypothèses et perspectives dans le cadre des informations qu'elle soumet à ses actionnaires, but d'un document de référence. Engie, et c'est sa position, considère dans ce cadre qu'une production d'origine nucléaire demeurera nécessaire pour assurer l'équilibre énergétique de la Belgique au-delà de l'horizon 2025. Cette façon de voir n'engage qu'Engie.

leveranciers te brengen. Volgens de Europese Commissie wordt de mogelijke concurrentievervalsing op de kleinhandelsmarkt op die manier verholpen.

Volgens u blijft ENGIE in zijn geconsolideerde jaarrekeningen uitgaan van een verlenging met 20 jaar van de uitbating van de helft van zijn tweedegeneratie-reactoren. Ik vermoed dat u verwijst naar de publicatie van de voor de aandeelhouders bedoelde Referentiedocumenten. Zowel volgens de wet als volgens het regeerakkoord is de kernuitstap echter nog steeds voor 2025 gepland.

10.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je constate que la ministre se fait le porte-parole d'ENGIE-Electrabel pour dire que ça va mieux que ce que tous les analystes considèrent comme une situation problématique. Tous les analystes!

10.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Als de minister zegt dat het beter gaat dan wat alle analyses van de financiële situatie van het bedrijf uitwijzen, dan horen we eigenlijk ENGIE Electrabel spreken.

10.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Je suis tout à fait opposée à ce que vous dites. Je restitue des éléments que vous gomez systématiquement.

Le **président**: Laissez parler M. Nollet, madame la ministre.

10.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Toutes les études vont dans le même sens. Et vous parvenez à déceler des éléments positifs. Vous vous laissez aveugler par leur discours. Je ne sais pas si les portes de votre cabinet sont ouvertes et vos lignes en flux tendu avec eux. Toujours est-il que votre analyse de la situation est inquiétante compte tenu de la façon dont les analystes jugent la situation interne et financière de l'entreprise.

10.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ze laat zich een rad voor ogen draaien.

Engie valorise à 20 ans la prolongation de certaines centrales dont la fermeture est, pour le moment, fixée pour 2025. C'est votre principal partenaire. C'est de sa responsabilité. Certes, ce n'est pas ce que la loi dit, mais vous construisez tout un avenir énergétique avec ce partenaire qui lui, se permet de ne pas suivre ce que la loi remet. Tout cela pour se présenter sous de meilleurs auspices en bourse. En soi, cela aussi est problématique.

ENGIE valoriseert de levensduurverlenging van bepaalde centrales die in 2025 moeten sluiten op een termijn van 20 jaar. U bouwt aan een energietoekomst met deze partner, die zich permitteert de wet niet na te leven om een zo goed mogelijk figuur te slaan op de beurs. U moet zich van een dergelijk discours distantiëren.

S'il vous plaît, prenez vos distances par rapport aux discours d'Engie qui dit que tout a bien. Lisez la presse en France ou ailleurs: tout le monde dit la même chose. L'ensemble du secteur nucléaire est concerné.

Le **président**: Madame la ministre, si vous voulez la parole, M. Nollet répliquera. Le dernier mot est au parlementaire. Ce n'est pas grave mais je voulais recadrer le débat.

Vous avez commencé votre réponse en disant que vous ne commentiez pas les résultats des sociétés. C'est un peu surprenant.

10.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, tout d'abord, vous intervenez dans la question d'un autre. Deuxièmement, je ne commente pas les résultats, je cite simplement les éléments fournis aux actionnaires. J'ajoute que j'ai annoncé des éléments tout à fait concrets de disponibilités de centrales, ainsi qu'un rapport de la CREG, ainsi que la décision de la Commission européenne. Je voulais simplement rappeler à M. Nollet qu'au lieu, comme il le prétend à tort, de me faire le porte-voix d'un opérateur, je prends tous les éléments à ma disposition pour faire le tour du problème et compléter les éléments parcellaires que vous avez cités afin de voir les choses de manière beaucoup plus relative.

Vous voulez évidemment crier au loup, comme d'habitude. Moi, j'attendrai simplement de m'être entretenue avec Mme Kocher, pour avoir une idée plus approfondie que ce qui est dit dans la presse ou que ce qui se trouve dans les rapports que j'ai cités. Je vous remercie.

10.06 Minister Marie-Christine Marghem: Ik heb concrete informatie aangekondigd over de beschikbaarheid van de kerncentrales. Ik heb ook een rapport van de CREG en de beslissing van de Europese Commissie aangekondigd. In plaats van mij als spreekbuis van een operator te beschouwen, zou de heer Nollet moeten inzien dat ik mijn best doe om het probleem volledig te bespreken en om de ontbrekende informatie aan te reiken zodat we de zaken beter in perspectief kunnen zien. Als ik hem was, zou ik het gesprek met mevrouw Kocher afwachten, om zo een vollediger beeld te hebben dan wat in de persartikels en de rapporten wordt geschetst.

10.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je vais essayer d'être bref. La manière dont la ministre, selon sa propre expression, relativise la situation, est inquiétante. Elle met à mal notre capacité et notre politique énergétique belge, eu égard à l'absolue dépendance qu'elle a orchestrée et consolidée avec cet opérateur. Celui-ci est en difficulté, et la ministre refuse de voir la difficulté en relativisant la situation qui est connue de tout le monde. Elle dit qu'elle va attendre de voir Mme Kocher. Je l'invite à lire les comptes sans les trucages et à voir la situation avant cette rencontre avec Mme Kocher. Il y a déjà moyen de voir clair.

10.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De manier waarop de minister de situatie relativiseert is verontrustend. Ze brengt het energiebeleid in het gedrang door zich volledig afhankelijk op te stellen ten opzichte van deze operator in moeilijkheden. Ik raad haar aan om de rekeningen in te zien voordat ze mevrouw Kocher ontmoet.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

11 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le projet ALEGRO" (n° 17754)

11 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het ALEGRO-project" (nr. 17754)

11.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, le projet ALEGRO qui interconnecte la Belgique et l'Allemagne est important pour notre sécurité d'approvisionnement. On sait que l'Allemagne quitte le nucléaire et le charbon et a pour ambition d'atteindre 40 à 45 % de renouvelable en 2030. Par ailleurs, ce pays est de plus en plus en mesure d'exporter une partie de sa production.

11.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Elia en zijn Duitse tegenhanger Amprion werken sinds 2009 samen aan het interconnectieproject ALEGRO, met een transmissiecapaciteit van 1 000 MW.

Elia et son homologue allemand Amprion travaillent ensemble depuis 2009 au projet d'interconnexion ALEGRO (Aachen/Liège), 90 km de ligne dont 49 km en Belgique avec une capacité de transport de 1 000 MW, ce qui peut avoisiner un dixième de la consommation belge moyenne.

Wanneer zal die interconnectie in dienst worden genomen? Wat vindt u van het project ALEGRO 2, dat Amprion heeft voorgesteld en waarmee die capaciteit zou

Pour quand est prévue la mise en service de cette interconnexion? Que pensez-vous du projet ALEGRO 2 qui vient d'être proposé et présenté par Amprion et qui vise à doubler la capacité, si mon information est correcte? Y êtes-vous favorable? Quel serait le calendrier possible et le budget nécessaire? Vous allez me dire qu'il ne s'agit pas d'un budget public, nous sommes bien d'accord mais quel est le budget du projet ALEGRO 2 qui est nécessaire?

11.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur Nollet, le projet ALEGRO, mené en partenariat entre deux gestionnaires du réseau électrique, Elia en Belgique et Amprion en Allemagne, s'inscrit dans un projet global européen qui vise à relier chacun de ces deux pays voisins. Cette liaison à courant continu est l'un des grands projets qui visent à soutenir la sécurité d'alimentation de notre pays à moyen et long termes. Sa mise en service est prévue pour fin 2019, début 2020.

Au niveau européen, l'objectif est d'interconnecter au moins 10 % d'ici 2020 et 15 % en 2030 dans chaque État membre de l'Union européenne.

La Belgique est déjà bien au-dessus de cet objectif. D'ici 2022, elle sera en mesure d'importer environ 50 % de la demande de pointe dans les pays voisins.

Au stade actuel, un deuxième projet ALEGRO n'est donc pas envisagé.

Pour assurer l'adéquation de notre sécurité d'approvisionnement, nous devons nous poser préalablement la question du degré d'autonomie dont devrait disposer la Belgique pour assurer sa sécurité d'approvisionnement. Maintenir un certain savoir-faire en Belgique est en effet synonyme d'emplois et de valeur ajoutée. Nous devons aussi en premier lieu penser à améliorer le climat d'investissement pour attirer, voire maintenir de la production de base en Belgique. C'est la raison pour laquelle l'opportunité de mettre en place un CRM sera prochainement abordée.

Par ailleurs, il convient de rappeler que l'Allemagne éprouve des difficultés, des congestions pour véhiculer sa production entre le Nord et le Sud, ce qui occasionne des *loop flows*. Elle doit donc renforcer ses lignes intérieures. La procédure prendra beaucoup de temps. On parle de huit années. Cette nouvelle ligne ne permettrait donc pas de faire bénéficier la Belgique de toute sa capacité tant que l'Allemagne n'aura pas renforcé ses lignes intérieures.

11.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, votre réponse est factuelle. Je vous demandais votre point de vue. Y êtes-vous favorable?

11.04 Marie-Christine Marghem, ministre: A priori non. D'après ce que me disent les experts, nous ne l'envisageons pas. C'est

worden verdubbeld? Welk budget moet er hiervoor worden geoormerkt?

11.02 Minister Marie-Christine Marghem: Het project ALEGRO, een partnerschap tussen de netwerkbeheerders Elia en Amprion, past in een globaal Europees project. Die verbinding met continuustroom is een van de grote projecten die de continuïteit van de energievoorziening van ons land op middellange en lange termijn moeten ondersteunen. De indienststelling is gepland eind 2019, begin 2020.

Het project beoogt een interconnectie van ten minste 10 % tegen 2020 en 15 % in 2030 in elke lidstaat van de Europese Unie.

België heeft die doelstelling al ruim gehaald. In het huidige stadium wordt er dus geen tweede ALEGRO-project overwogen.

Om de continuïteit van de energievoorziening te waarborgen moet ons land een bepaalde expertise, die synoniem zijn met werkgelegenheid en toegevoegde waarde, behouden en het investeringsklimaat voor de basisproductie verbeteren. We zullen eerlang onderzoeken of de implementatie van een CRM aangewezen is.

Duitsland ondervindt een aantal problemen bij de transmissie van elektriciteit die in het Noorden geproduceerd wordt naar Zuid-Duitsland en moet dus zijn binnenlandse lijnen versterken.

11.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Staat u achter dat project?

11.04 Minister Marie-Christine Marghem: Volgens de

prématuré. Cela ne signifie pas qu'on ne peut l'envisager dans un plus long délai mais pour l'instant c'est prématuré et techniquement contre-productif.

deskundigen is het momenteel voorbarig en technisch gesproken contraproductief.

11.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ce n'est pas a priori mon point de vue mais je vais prendre le temps d'analyser la réponse et d'éventuellement revenir avec d'autres questions.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

12 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le retrait d'agrément d'Electrabel" (n° 17756)

12 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de intrekking van een erkenning van Electrabel" (nr. 17756)

12.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, c'est par les travaux parlementaires de la sous-commission Sécurité nucléaire du 15 décembre 2016 que, comme nous, vous avez subrepticement appris le retrait d'agrément d'Electrabel par l'ONDRAF pour le traitement, le conditionnement et l'enlèvement des déchets radioactifs datant pourtant de 2016. Fin décembre, vous avez demandé à l'ONDRAF un rapport détaillé sur ce dossier. Lors de notre précédent échange sur le sujet, vous nous informiez que le rapport serait disponible en mars 2017. Pouvez-vous, comme vous vous y étiez engagée, nous donner copie de ce rapport - votre collaborateur devait me le transmettre - et nous en présenter les principaux éléments? Pouvez-vous nous dire si et quand Electrabel a récupéré son agrément? Des conditions ont-elles été posées en la matière? Quand le prochain contrôle aura-t-il lieu?

12.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): U vernam, net als wij, in de subcommissie Nucleaire Veiligheid dat NIRAS de vergunning van Electrabel voor de verwerking, de conditionering en de verwijdering van het door het bedrijf geproduceerde radioactieve afval in 2016 had geschorst. U vroeg NIRAS vervolgens om een rapport in verband met dat dossier in te dienen.

Kunt u ons een kopie van dat rapport bezorgen? Heeft Electrabel zijn vergunning teruggekregen? Werden er voorwaarden gekoppeld aan die beslissing? Wanneer zal de volgende audit plaatsvinden?

12.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, j'ai effectivement demandé à l'ONDRAF, le 19 décembre 2016, de me préparer un rapport synthétique à ce sujet. Selon les informations transmises, ce rapport a été présenté au conseil d'administration de l'ONDRAF, le 24 mars 2017. Il y a été demandé que ce rapport me soit transmis. Je n'ai toujours pas reçu ce courrier de l'ONDRAF.

12.02 Minister **Marie-Christine Marghem**: Dat syntheserapport werd op 24 maart aan de raad van bestuur van NIRAS voorgelegd, maar ik heb het nog altijd niet ontvangen.

12.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): (...)

12.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, vous pouvez continuer à suivre la procédure que vous avez utilisée conformément à la loi sur l'action "Documents administratifs", comme ça vous saurez ce qu'il en est. Vous saurez même quand on me répond, comme pour la précédente question!

12.04 Minister **Marie-Christine Marghem**: U kunt op grond van de wet betreffende de openbaarheid van bestuur dezelfde werkwijze blijven volgen om te weten wat de stand van zaken is en zelfs om te weten wanneer ik een antwoord ontvang.

Selon les informations qui m'ont été transmises, le rapport dresse une situation, au 1^{er} mars 2017, des agréments radiologiques concernés d'Electrabel, Doel et Tihange. L'ONDRAF m'a informée du fait que, le 27 mars 2016, elle a déclaré à nouveau valable l'agrément radiologique des déchets combustibles pré-compactés (code ONDRAF A11-A2) et des filtres compressibles issus du circuit

Volgens de informatie die ik ontvangen heb, wordt in het rapport de stand van zaken op

de ventilation (code ONDRAF A13) de la centrale nucléaire de Doel. Cet agrément est valable du 3 mars 2016 au 30 juin 2018. Il porte uniquement sur les déchets non-conditionnés des catégories A11, A2 et A13.

1 maart 2017 opgemaakt voor de betrokken radiologische vergunningen van Electrabel, namelijk voor Doel en Tihange. Op 27 maart 2016 verklaarde NIRAS de radiologische vergunning voor de gecompacteerde splijtstoffen en de persbare filters uit de ventilatiekring van Doel weer geldig. De vergunning loopt tot 30 juni 2018 en heeft betrekking op het niet-geconditioneerde afval van categorie A11, A2 en A13.

12.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous ai bien entendue dire que le conseil d'administration a pris une position le 24 mars. Nous sommes le 18 avril et vous n'avez toujours pas reçu de réponse. Quel est ce problème de transmission de courrier? On a déjà vécu ça à propos de l'autre dossier.

12.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er is bijna een maand verstreken en u hebt het antwoord nog altijd niet ontvangen...

12.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Le temps radiologique n'est probablement pas le même que le temps humain!

12.06 Minister **Marie-Christine Marghem**: De halveringstijd verschilt van de menselijke tijdsbeleving.

12.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Oui, mais vous avez un commissaire, dont je me demande au demeurant ce qu'il fait, puisque l'information ne nous revient jamais.

12.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er zetelt nochtans een regeringscommissaris bij NIRAS. Waarom wordt de informatie niet doorgestuurd?

12.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui, c'est un commissaire.

12.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Vous en avez un, tandis qu'un de vos collègues doit en avoir un autre.

12.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): In uw plaats zou ik me toch vragen stellen over de traagheid van de briefwisseling.

Manifestement, vous devez recevoir une réponse. À tout le moins, je vous invite à vous inquiéter auprès de l'ONDRAF de la lenteur de leurs courriers.

12.10 Marie-Christine Marghem, ministre: Ne vous inquiétez pas! Je me suis déjà inquiétée verbalement; maintenant, je vais le faire par écrit.

12.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Il ne faudrait pas que je doive vous poser chaque fois des questions pour que vous vous rendiez compte que l'ONDRAF doit vous répondre. Autrement, vous m'envoyez et je poserai les questions oralement.

12.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vais leur écrire.

12.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Cela dit, plus sérieusement, vous pouvez peut-être déjà me dire si, oui ou non, ils ont récupéré leur agrément - ne fût-ce que cela.

12.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Heeft Electrabel ondertussen wel haar erkenning teruggekregen?

À votre connaissance, ce n'est pas le cas?

12.14 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vous ai répondu. L'ONDRAF m'a informée qu'il a déclaré, le 27 mars 2016, à nouveau valable l'agrément radiologique des déchets combustibles.

12.14 Minister **Marie-Christine Marghem**: Op basis van de tekst waarover ik beschik werd de erkenning opnieuw geldig verklaard op 27 maart 2016.

Le **président**: 2016? Vous venez de dire: 2016.

12.15 Marie-Christine Marghem, ministre: Cet agrément est valable du 3 mars 2016 au 30 juin 2018.

12.16 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je relirai attentivement, parce que je n'ai pas compris s'ils l'avaient obtenu sur le principe.

12.17 Marie-Christine Marghem, ministre: Je lis la réponse technique.

12.18 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Bien sûr.

12.19 Marie-Christine Marghem, ministre: "L'agrément est valable du 3 mars 2016 au 30 juin 2018".

Le **président**: Nous suivrons le dossier.

12.20 Marie-Christine Marghem, ministre: Mais il est possible que ce soit le 27 mars 2017. Nous allons vérifier cela maintenant.

12.20 Minister **Marie-Christine Marghem**: Het zou eventueel ook 27 maart 2017 kunnen zijn: ik zal het laten nakijken.

Voorzitter: Jean-Marc Nollet.

Président: Jean-Marc Nollet.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

13 Question de **M. Michel de Lamotte** à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la décision de la Commission Européenne concernant Doel 1 et 2 ainsi que Tihange 1" (n° 17771)

13 Vraag van de heer **Michel de Lamotte** aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de beslissing van de Europese Commissie inzake Doel 1 en 2 en Tihange 1" (nr. 17771)

13.01 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur le président, madame la ministre, la Commission européenne considère les accords liés à la prolongation de Doel 1 et 2 ainsi que Tihange 1 comme des aides d'État légales. Electrabel doit donc revendre chaque année, d'après la Commission, l'équivalent de la production de ces réacteurs sur le marché de l'électricité afin de garantir la liquidité de ce dernier.

13.01 **Michel de Lamotte** (cdH): De akkoorden over de verlenging van de operationele levensduur van Doel 1 en 2 en Tihange 1 worden door de Europese Commissie beschouwd als wettelijke staatssteun. Om haar liquiditeit te vrijwaren moet Electrabel dus elk jaar het equivalent van het productievolume van deze centrales op de elektriciteitsmarkt verkopen.

Comment Electrabel va-t-elle procéder afin de se conformer à l'exigence formulée par la Commission européenne? Avez-vous eu copie d'un document de la Commission européenne portant cette décision? J'imagine qu'il ne s'agissait pas d'un communiqué de presse.

Sur quel(s) marché(s) spécifique(s) de l'électricité Electrabel devra-t-elle revendre l'équivalent de cette production électrique? Des

Hoe zal Electrabel dat aanpakken? Hebt u een kopie ontvangen van

conditions particulières ont-elles été formulées par la Commission européenne? Si oui, lesquelles?

Quelle institution va-t-elle vérifier que l'exploitant se conforme aux exigences de la Commission européenne? La CREG aura-t-elle un rôle spécifique dans cette mission de contrôle?

de Europese beslissing? Werden er daaraan voorwaarden verbonden? Op welke markten zal Electrabel die stroomproductie moeten verkopen? Wie zal er controleren of dit conform de Europese criteria gebeurt? Wordt daarin een rol aan de CREG toebedeeld?

Le **président**: Madame la ministre, la question de notre collègue mérite une réponse en bonne et due forme.

13.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vous croyais inattentif, monsieur le président!

Monsieur de Lamotte, en effet, dans sa décision finale du 17 mars 2017 CE/2017/1516, relative à la prolongation des centrales de Tihange 1, Doel 1 et Doel 2, la Commission européenne conclut qu'elle décide de ne pas soulever d'objections à l'aide notifiée, au motif que cette aide est compatible avec le marché intérieur au sens de l'article 107, § 3, point C du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Cette décision a été publiée le 10 avril 2017 sur le site web de la DG Concurrence de la Commission européenne. Vous y trouverez réponse à plusieurs de vos questions.

Afin d'assurer la compatibilité des mesures notifiées, et notamment de limiter leurs effets sur la concurrence et les échanges au sein du marché intérieur, Electrabel s'est engagée à respecter l'engagement repris *in extenso* au considérant 35 de cette décision. Vous y trouverez tant les conditions formulées par la Commission européenne que les marchés spécifiques de l'électricité qui font l'objet de votre question.

Je cite: "Electrabel S.A., ci-après Electrabel, toute entité en charge de la gestion de la production et des opérations de marché d'Electrabel ou toute société liée à Electrabel, vendra sur les marchés des échanges organisés du marché de l'électricité interconnecté au minimum pour chacune des années calendrier 2017 à 2025 une quantité annuelle brute d'électricité équivalente à la somme de la totalité de l'énergie produite par Doel 1 et Doel 2 durant l'année considérée et de la totalité de sa quote-part de l'énergie produite par Tihange 1 durant la même année. Les marchés des échanges organisés susmentionnés comprennent notamment l'Intercontinental Exchange, l'European Energy Exchange, les échanges de produits standards via brokers et les échanges via plates-formes boursières *day ahead*. Les ventes à prendre en compte dans le cadre du présent engagement excluent les ventes au sein du groupe de sociétés auquel appartient Electrabel.

Pour chacune des années calendrier 2017 à 2025, Electrabel fournira dans un rapport confidentiel avant le 31 mars de l'année suivante la preuve du respect de l'engagement ci-dessus à la Commission européenne et au ministre fédéral belge ayant l'énergie dans ses attributions. Cette preuve comprendra les volumes vendus pour livraison durant l'année calendrier concernée par type de produit

13.02 Minister **Marie-Christine Marghem**: Aangezien de aangeelde steun verenigbaar is met de interne markt in de zin van artikel 107, § 3, punt C van het Verdrag betreffende de werking van de Europese Unie, heeft de Europese Commissie in haar eindbeslissing van 17 maart 2017 geen bezwaar opgeworpen.

Om de verenigbaarheid van de maatregelen te garanderen en meer bepaald om de gevolgen ervan voor de concurrentie en de interne markt te beperken, heeft Electrabel zich ertoe verbonden om dit engagement, vermeld in considerans 35 van die beslissing, na te komen. Deze considerans vermeldt de voorwaarden van de Europese Commissie en van de specifieke elektriciteitsmarkten waarop Electrabel het equivalent van de productie van Doel 1 en 2 en Tihange 1 zal moeten verkopen, met name Intercontinental Exchange, European Energy Exchange, de verhandeling van standaardproducten via brokers of beursplatforms *day-ahead* en met uitsluiting van groepen vennootschappen waar Electrabel deel van uitmaakt.

Van 2017 tot 2025 zal Electrabel daarvan telkens voor 31 maart van het volgende jaar het bewijs leveren in een vertrouwelijk rapport aan de Europese Commissie en de Belgische federale minister van Energie. Het rapport vermeldt de verkochte volumes voor levering tijdens het kalenderjaar per type product,

(*base, peak, off-peak*), type de maturité (année calendrier, trimestre, mois, *day ahead*) et type de contrepartie (ICE, ex-brokers, plates-formes boursières *day ahead*). Le présent engagement ne poursuivra ses effets qu'à la plus tardive des deux dates suivantes: la date de l'entrée en vigueur de la convention du 30 novembre 2015 relative à la prolongation de la durée d'exploitation de Doel 1 et Doel 2 et la date à laquelle la Commission prendra une décision concernant les clauses d'indemnisation prévues dans les conventions des 12 mars 2014 et 30 novembre 2015 relatives à la prolongation de la durée d'exploitation de Tihange 1, Doel 1 et Doel 2 respectivement et faisant l'objet de la notification du 28 septembre 2016 comme étant compatibles avec le marché intérieur au titre de l'article 107". Vous savez que cette décision est désormais prise.

Le présent engagement cesse de s'appliquer à partir du 1^{er} janvier de l'année suivant l'année dans laquelle la part d'Electrabel et de ses sociétés liées du marché belge de la production industrielle d'électricité devient inférieure à 40 %. Il s'applique à nouveau à partir du 1^{er} janvier de l'année suivant l'année dans laquelle cette part de marché redevient supérieure à 40 %. De manière à ce que l'État puisse veiller au respect de cet engagement, j'ai demandé à la CREG, en tant que régulateur fédéral, d'en réaliser la vérification, conformément aux compétences dont elle dispose et aux missions qu'elle exerce.

volgens looptijd en tegenprestatie. Dit engagement zal enkel uitwerking hebben vanaf de laatste van de volgende twee data: de inwerkingtreding van de overeenkomst van 30 november 2015 over de verlenging van de levensduur van Doel 1 en 2, en de datum waarop de Commissie een uitspraak doet over de vergoedingsclausules van de overeenkomsten van 12 maart 2014 en 30 november 2015 over de verlenging van de levensduur van Tihange 1, Doel 1 en 2, onderwerp van een notificatie van 28 september 2016. Die beslissing is nu genomen.

Deze verbintenis geldt niet langer vanaf 1 januari van het jaar dat volgt op het jaar waarin het marktaandeel van Electrabel en haar gelieerde vennootschappen op de Belgische markt voor de industriële elektriciteitsproductie lager lag dan 40 %, en geldt opnieuw vanaf 1 januari van het jaar dat volgt op het jaar waarin dat marktaandeel hoger lag dan 40 %. Ik heb de CREG gevraagd daarop toe te zien.

13.03 Michel de Lamotte (cdH): Madame la ministre, je prends acte de vos explications et je vous remercie pour celles-ci.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

14 Question de M. Michel de Lamotte à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la compétitivité des consommateurs industriels électro-intensifs" (n° 17772)

14 Vraag van de heer Michel de Lamotte aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het concurrentievermogen van de industriële grootverbruikers van elektriciteit" (nr. 17772)

14.01 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur le président, madame la ministre, voici une question sur les problèmes de compétitivité des consommateurs électro-intensifs.

Dans son étude de 2016, PwC avait comparé les prix de l'énergie de six consommateurs industriels (quatre en électricité et deux en gaz naturel) en Belgique et dans quatre pays voisins (Allemagne, Pays-Bas, France et Royaume-Uni).

PwC vient d'actualiser son étude et je vous soumetts une de ses conclusions.

14.01 Michel de Lamotte (cdH): Uit de update van de studie van PwC over de industriële grootverbruikers van energie blijkt dat de kosten voor elektriciteit in ons land hoger liggen dan in Nederland – enkel het Verenigd Koninkrijk is nog minder concurrentieel.

Voor aardgas liggen de prijzen in ons land in bijna alle gevallen het laagst, maar aangezien de

Pour l'électricité, les résultats de 2017 sont très semblables à ceux de 2016. Pour tous les profils de consommation industrielle d'électricité, le Royaume-Uni est le seul pays voisin moins compétitif que la Belgique. Pour tous les profils de consommation et dans tous les cas, le coût de l'électricité en Belgique est également plus élevé qu'aux Pays-Bas. Par ailleurs, il apparaît à nouveau que les consommateurs non-électro-intensifs en Belgique bénéficient d'un avantage concurrentiel vis-à-vis des pays voisins. Il n'en va pas de même pour les consommateurs électro-intensifs, dont les coûts électriques représentent toujours un problème concurrentiel important, particulièrement par rapport à l'Allemagne, à la France et aux Pays-Bas.

Pour le gaz naturel, la Belgique offre, dans quasiment tous les cas, le coût le plus faible de l'ensemble des pays considérés.

Toutefois, bien que quelques secteurs consomment deux fois plus de gaz naturel que d'électricité, cette dernière reste l'élément le plus décisif pour la détermination du coût énergétique total et la compétitivité. L'impact du prix relativement faible du gaz naturel est donc plutôt limité.

Madame la ministre, ces conclusions démontrent qu'il est urgent d'agir pour soutenir les entreprises électro-intensives belges. Quelles mesures allez-vous prendre afin de soutenir ces entreprises? Avez-vous donné ou allez-vous donner un mandat à la CREG et à la DG Énergie pour vérifier ces éléments?

Par ailleurs, y a-t-il des pistes prises en compte pour l'ensemble des consommateurs électro-intensifs? Ou, dans votre idée, s'agit-il d'un système additionnel pour les consommateurs électro-intensifs?

14.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, cher collègue, la deuxième étude de suivi réalisée par PwC pour le compte de la CREG plaide une nouvelle fois pour améliorer la compétitivité des consommateurs électro-intensifs.

À cet égard et conformément à l'accord de gouvernement et à sa décision du 23 mars 2017, j'ai demandé à la CREG de m'établir des propositions concrètes en la matière, propositions qui seront discutées au sein du groupe de coordination politique chargé de préparer les décisions pour le Conseil des ministres. Je lis textuellement la notification du Conseil des ministres du 23 mars 2017 qui a approuvé en deuxième lecture l'avant-projet de loi établissant un cadre légal pour la construction et l'exploitation du Modular Offshore Grid: "Conformément à l'accord de gouvernement et afin de préserver la compétitivité de l'industrie, la ministre de l'Énergie est chargée d'établir, dans un délai d'un an, des propositions veillant à ce que les tarifs de transport, la surcharge *offshore* et la cotisation fédérale fassent l'objet d'une adaptation de manière à ne pas mettre en péril la position concurrentielle des clients finaux électro-intensifs et des PME et à préserver le pouvoir d'achat des ménages, sans coût supplémentaire pour le budget de l'État."

elektriciteitsprijs doorslaggevend is voor de totale energiekosten en dus voor het concurrentievermogen, moet er dringend werk worden gemaakt van steunmaatregelen voor de industriële grootverbruikers van elektriciteit in ons land.

Welke maatregelen zult u nemen? Zult u de CREG en de AD Energie vragen een en ander tegen het licht te houden? Worden er denksporen gevolgd ten gunste van alle grootverbruikers? Of denkt u aan een aanvullende regeling?

14.02 Minister Marie-Christine Marghem: In de update van de studie van PwC voor de CREG wordt opnieuw een lans gebroken voor het aanzwengelen van het concurrentievermogen van de grootverbruikers van elektriciteit.

Ik heb de CREG gevraagd voorstellen te doen, die besproken zullen worden door de beleidscoördinatiegroep die de beslissingen voor de ministerraad voorbereidt.

Op 23 maart keurde de ministerraad in tweede lezing het voorontwerp van wet goed tot instelling van een wettelijk kader voor de bouw en exploitatie van het *modular offshore grid*. De ministerraad heeft mij opgedragen binnen een termijn van één jaar voorstellen te doen voor een aanpassing van de transmissietarieven, de offshore overbelasting

en de federale bijdrage, teneinde de concurrentiepositie van de eindgrootverbruikers en de kmo's niet in gevaar te brengen én de koopkracht van de gezinnen te vrijwaren, zonder bijkomende kosten voor de Staat.

14.03 Michel de Lamotte (cdH): J'ai une réponse mais elle ne me convient pas très bien, madame la ministre. Je suis désolé de vous attrister.

14.03 Michel de Lamotte (cdH): Dat antwoord stelt mij niet helemaal tevreden.

14.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Surtout pour la dernière question.

14.05 Michel de Lamotte (cdH): Je reviendrai plus précisément avec les questions que je vous ai posées après que j'aurai lu votre document.

14.05 Michel de Lamotte (cdH): Ik zal hier nog op terugkomen.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

14.06 Michel de Lamotte (cdH): Concernant la question précédente, pourriez-vous me redire le numéro de la décision?

14.06 Michel de Lamotte (cdH): Kunt u in verband met de vorige vraag het nummer van de beslissing herhalen?

14.07 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous parlez de la date de publication?

14.08 Michel de Lamotte (cdH): Oui.

14.09 Marie-Christine Marghem, ministre: Le 10 avril 2017 sur le site web.

14.09 Minister **Marie-Christine Marghem**: De publicatiedatum is 10 april 2017.

14.10 Michel de Lamotte (cdH): Et le chiffre?

14.11 Marie-Christine Marghem, ministre: Dossier SA39487. Décision C2017/1516.

14.11 Minister **Marie-Christine Marghem**: Het betreft dossier SA39487, besluit C2017/1516.

14.12 Michel de Lamotte (cdH): Ce document n'est pas publié sur le site, madame la ministre. Pouvez-vous nous transmettre ce document?

14.13 Marie-Christine Marghem, ministre: Il l'est; j'ai le lien.

Le **président**: Mme la ministre nous le transmettra, puisque c'est de toute façon public.

14.14 Marie-Christine Marghem, ministre: C'est public.

14.15 Michel de Lamotte (cdH): Ou alors, vous nous envoyez le lien.

14.16 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vais vous envoyer le lien avec plaisir.

14.16 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik stuur u de link door.

Le **président**: Et en ce qui concerne l'autre réponse, votre collaborateur a-t-il pu y voir clair?

De **voorzitter**: Heeft uw medewerker meer duidelijkheid kunnen scheppen inzake het andere antwoord?

14.17 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Oui, c'est le 27 mars 2017.

14.17 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ja, de datum is 27 maart 2017.

Le **président**: C'est ce que je regardais aussi: le 27 mars 2017, mais avec effet au 3 mars.

14.18 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Oui, c'est logique. C'est-à-dire que sur une longue période, il y a eu une interruption. L'agrément a été suspendu, puis cela a été remis.

14.18 Minister **Marie-Christine Marghem**: De erkenning werd niet ingetrokken maar slechts opgeschort.

Le **président**: Ainsi, cela se retrouvera également dans le rapport.

*La réunion publique de commission est levée à 16.18 heures.
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 16.18 uur.*